Préfailles

Qui y mouille y reste

Bulletin d'été 2023

À LA UNE ! Bilan à mi-mandat p.2

CALENDRIER ANIMATIONS ESTIVALES p.11

VIE ASSOCIATIVE Une petite forêt du futur en projet ! p.18

INFOS PRATIQUES Des citoyens responsables p.20

COMMUNICATION Le Studio Média p.24

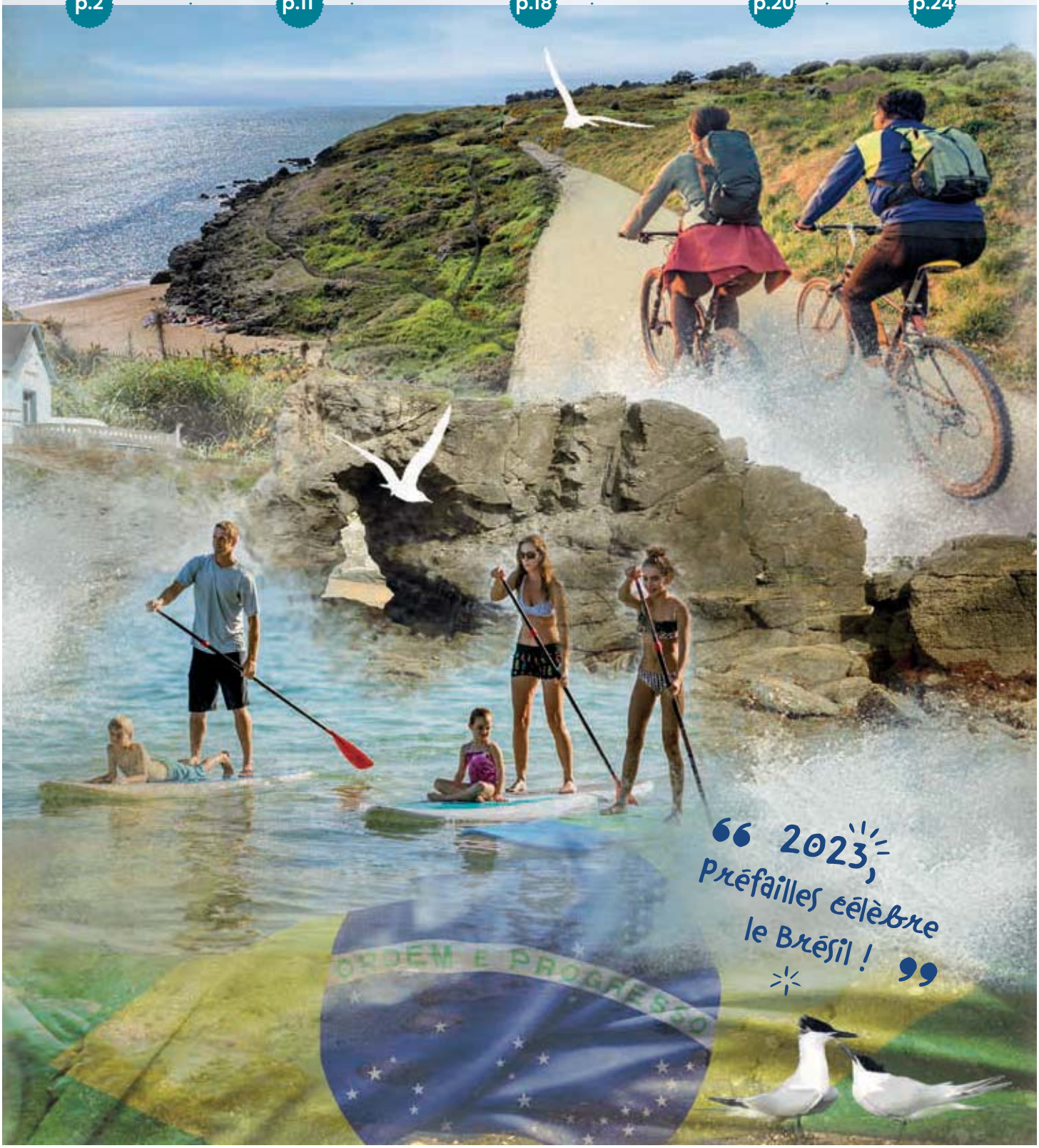

« 2023, Préfailles célèbre le Brésil ! »

La Flottille « VUE MER »

Nous vous retrouverons dans un nouveau décor, mais toujours, avec les moules, notre choucroute, les burgers, nos poissons frais et les suggestions du chef.

Route de la Pointe Saint-Gildas • 44770 Préfailles

02 40 21 61 18

http://www.brasserie-laflottille.com

LA FLOTTILLE

Les Lunettes de Marion

Déplacement gratuit à domicile
ou sur rdv au showroom à Préfailles.

Showroom ouvert sans rdv
les mercredi et samedi matin.
+ de 600 montures

Solaires à partir de 29 €.
Lentilles.
Contrôle de vue.

Marion Leroyer
06 69 71 27 32
leslunettesdemarion@gmail.com

HAIR SALON
VENT CONTR'HAIR
ADELINE & MARJORIE

Coiffure mixte

Ouvert du mardi au samedi

14 rue du Haut Préfailles
44770 Préfailles
02 40 64 56 03

Chez Mary
Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Boucherie • Charcuterie • Traiteur

15 Grande Rue
44770 PRÉFAILLES
07 89 30 11 63
02 40 21 95 29

LA CANTINE DE MONSIEUR JO

RESTAURANT RHUMERIE BAR GLACIER

la cantine de monsieur Jo
22 place du Marché - PRÉFAILLES
02 40 82 14 71
Rejoignez-nous sur facebook

MIDI : Lundi au dimanche de 12h à 14h30
SOIR : Du jeudi au samedi de 19h à 21h30
Fermé le mercredi
Juillet et Août de 9h à 2h - 7j/7

LE CENTRE
BAR - RESTAURANT

5 place du Marché
PRÉFAILLES

POUR TOUTE RÉSERVATION
02 40 21 64 98

Pref'RIDE
Location - Vente - Réparation
12 place du marché
44770 **PRÉFAILLES**

+ Location
- Paddle
- Kayak 3 places
- Kayak de pêche

02 40 35 56 24
prefride.locationcycle@gmail.com
www.prefride.fr

CARRÉMENT Givré
- GLACE & CAFÉ -

Glaces artisanales
Maître artisan glacier
Gaufres "Maison"

12 place du marché • **PRÉFAILLES**

---

magpresse

TABAC – VAPE – PRESSE – LIBRAIRIE – FDJ - PMU

9 Grande Rue - 44770 Préfailles - 02 40 21 60 06

Horaires

Tous les jours :
7h30 - 12h30 et 15h00 - 19h00
Fermé le Jeudi après-midi
et le Dimanche après-midi

Du 10 Juillet au 20 Août 2023
Tous les Jours :
7h30 - 13h00 et 15h00 - 19h30
Fermé le Dimanche après-midi

LE SAINT PAUL
RESTAURANT

OUVERT TOUTE L'ANNÉE
(Sauf au mois de janvier)

WWW.LE-SAINT-PAUL.FR

02 40 21 68 98 • Avenue de la Plage • 44770 PRÉFAILLES

édito

Chères Préfaillaises, chers Préfaillais,
Amies vacancières, amis vacanciers,

Qu'est-ce que la politique ?

Dans notre société actuelle, il est de bon ton de la dénigrer.

À l'échelle communale, la politique, c'est :

– Gérer et aller au-delà des contradictions,

– Servir l'intérêt général en dépassant les intérêts particuliers,

– Prendre conscience et anticiper les évolutions futures,

– Faire ce qu'on dit lors des campagnes électorales et respecter ses engagements.

Ce bulletin municipal d'été 2023 est l'occasion d'une réflexion politique. Nous sommes à mi-mandat. Nous vous rendons compte de l'action de l'équipe municipale depuis trois ans sous la forme suivante :

– Ce que nous nous étions engagés à faire (mars 2020),

– Ce que nous avons réalisé (de mai 2020 à mai 2023),

– Ce qu'il nous reste à entreprendre (de juin 2023 à mars 2026).

Ces trois premières années de la mandature se sont déroulées dans un contexte non prévu : crise sanitaire, guerre en Ukraine avec ses conséquences économiques et financières.

La deuxième phase de la mandature sera consacrée d'une part à la mise en œuvre du programme de 2020 et d'autre part à une réflexion sur l'évolution à moyen et long termes de notre commune.

Nous devrons à la fois nous appuyer sur notre tradition depuis un siècle et demi : la station balnéaire familiale ayant le sens de l'accueil et prendre en compte l'évolution actuelle :

– L'évolution démographique

Notre population augmente à un rythme modéré. La distinction résidences principales/résidences secondaires s'atténue. Depuis la crise sanitaire, de plus en plus de résidents secondaires séjournent huit à dix mois sur la commune. Des actifs se partagent entre les grands centres urbains et la commune grâce au télétravail. Cette situation va se développer à partir du deuxième semestre 2024 avec l'arrivée de la fibre sur la commune.

Cette évolution se répercute sur le nombre d'électeurs inscrits sur la liste électorale (1523 en 2020 ; 1612 en 2022). L'évolution démographique engendre un nouveau regard sur notre commune, l'expression de nouveaux besoins, de services. Le nombre d'enfants augmente à la micro crèche et à l'école des Petits Mousses.

– L'évolution de la demande de logements

L'augmentation des prix du foncier et de l'immobilier engendre l'exclusion de l'accès à l'habitat. L'action publique devra prendre le relai du marché pour diversifier la production de logements permettant ainsi à nos concitoyens aux revenus modestes de se loger en location en accession à la propriété.

– L'évolution de l'aménagement de notre territoire

Les évolutions réglementaires visent à un usage économe du sol. L'étalement urbain est proscrit. Le renouvellement urbain est prescrit. Cette politique de l'Etat engendre une densification progressive de nos communes. La densité de Préfailles est actuellement de 15 logements par hectare. Après consultation des Services de l'Etat, des conseils juridiques de la commune, j'ai refusé deux permis de construire qui prévoyaient une densité de 75 logements par hectare, la jugeant excessive au regard du principe d'extension limitée de l'urbanisation de la loi Littoral en espace proche du rivage.

Dans les prochaines années, nous devrons débattre du niveau de densification acceptable pour Préfailles.

– L'évolution de l'architecture

L'architecture de notre commune depuis la fin du XIXe siècle est qualifiée d'architecture balnéaire. Nous devrons lors d'un colloque que nous organiserons en 2024, débattre sur la question suivante : « Qu'est-ce que l'architecture balnéaire au XXIe siècle ? ».

Dans un contexte de densification, nous devrons nous interroger sur la forme urbaine de demain pour Préfailles.

Prendre conscience de l'évolution de la réalité, débattre, dépasser les contradictions, faire des choix maintenant pour demain, tout en n'entravant pas les libertés de penser et de choix des générations futures, c'est **faire de la politique.**

Bonne saison estivale, bonne réflexion,

Le Maire,
Claude CAUDAL

Directeur de la publication : Claude CAUDAL, Maire.

Rédaction et photos : Pascal LERAY. adjoint administratif principal, chargé des Activités culturelles, des Animations et de la Communication.

Ont également participé à ce bulletin municipal :
Service Communication-Animations, autres services communaux, élus et associations.

Photos couverture : Pascal LERAY, Sylvain ROUILLÉ

Réalisation, régie publicitaire et impression :
Editions Offset 5 – Rezé.

Tirage : 3000 exemplaires.

Dépôt légal : 3ème trimestre 2023.

Sommaire

Édito du Maire	1
A la Une : Bilan à mi-mandat	2
Les Finances communales	6
L'Urbanisme et l'Environnement	8
Les Travaux et le Développement économique	10
Le calendrier des animations estivales	cahier central
Les Services à la population	15
La Mobilité-Transport	15
L'Enfance-Jeunesse	16
L'Action sociale	17
La Vie associative	18
Les Informations pratiques	20
Vos Services publics	22
Les établissements culturels et de loisirs	23
Communication - Animations	24
Le Mot de la minorité	24

LE BILAN DE LA MUNICIPALITÉ À MI-MANDAT

Elections Municipales - Mars 2020

Un nouvel élan

Autour de Claude Caudal, notre équipe sans étiquette, réunit des compétences et **un attachement profond à notre vivre ensemble**, pour mettre en œuvre un projet ambitieux mais réaliste, auquel nous souhaitons associer l'ensemble de nos concitoyens.

Préfaillais d'horizons divers, habitants de différents quartiers, depuis longtemps ou plus récemment, engagés dans la riche vie associative de Préfailles, nous partageons une vision commune pour développer l'activité et préserver les qualités exceptionnelles de l'environnement de notre commune littorale.

Tout en nous appuyant sur les projets en cours, nous aurons à cœur de donner un nouvel élan à la vie de notre village. Pour cela, nous voulons :

Dynamiser notre développement : économique, touristique, culturel.
Renforcer les services à la population dont les besoins évoluent.

Nous le ferons en continuant de solliciter les préfaillais pour participer aux commissions extra-municipales, en mettant en place de nouveaux moyens de communication, et en favorisant les synergies entre les services publics, les associations, les entreprises et les commerçants.

Grâce à l'optimisation de la gestion de nos finances, aujourd'hui assainies, nous pourrons ensemble, **sans augmenter les taux d'imposition**, conduire un développement durable respectueux de notre environnement naturel et humain.

Le 15 mars 2020, les Préfaillaises et Préfaillais nous ont accordé leur confiance en nous demandant de prendre en charge l'avenir de leur village et de leur vie quotidienne. Ils nous ont choisis sur la base d'un programme que nous avons élaboré à leur attention, développé pendant la campagne électorale, et dénommé : « Préfailles - ENSEMBLE POUR DEMAIN ».

Le 23 mai 2020 les conseillers municipaux des deux listes « Préfailles - ENSEMBLE POUR DEMAIN et L'ESPRIT VILLAGE » m'ont élu Maire à l'unanimité. Les conseillers des deux listes ont été réunis dans toutes les commissions communales pour travailler ensemble.

Trois ans après notre élection, il est venu le temps de dresser un bilan à mi-mandat, en rappelant nos engagements, nos réalisations, et nos projets futurs.
Pour réaliser ce programme nous nous étions engagés à associer nos concitoyens et leurs compétences, aux projets communaux par la mise en place de commissions extramunicipales.
La crise sanitaire de 2020 et 2021 a retardé leur mise en place. Cependant, depuis début 2022, nos concitoyens ont été consultés lors de la mise en place de ces commissions (mobilité, Pointe Saint-Gildas, cimetière, impôts directs, etc...) ou de réunions de quartier (Bois Roux, route de la Pointe Saint-Gildas pour les effacements de réseaux aériens).
La crise sanitaire a perturbé le déroulement de ce début de mandature. Cependant elle a permis de mettre en avant l'esprit de solidarité des Préfaillaises et des Préfaillais. Merci aux membres du CCAS de notre commune et aux bénévoles pour leur dévouement au service de nos concitoyens.

1 - CE QUE NOUS NOUS ÉTIONS ENGAGÉS À FAIRE (mars 2020)

- **Dynamiser notre développement : économique, touristique, culturel**

Économique :
- Finaliser les deux études en cours sur le développement économique de la Pointe Saint-Gildas et du Centre-bourg,
- Continuer la requalification de la zone d'activité de la Prée,
- Créer un pôle paramédical et une résidence d'artistes à proximité de l'Espace Tabarly,
- Faciliter l'installation de commerces permanents (ex : un commerce de bouche dans l'ancienne pharmacie) ou éphémère en privilégiant les circuits courts et l'économie circulaire.

Touristique :
- Mettre en valeur nos zones naturelles, nos plages, notre chemin côtier et notre port en préservant la biodiversité et régulant les problèmes d'ordre public,
- Pour les plages : aménager les abords, réhabiliter les cabines, recréer un club,
- Engager une réflexion sur l'évolution du Soleil de Jade et du Centre des Moussaillons avec leurs gestionnaires.

Culturel et Animation :
- Mieux répartir tout au long de l'année et sur tout le territoire, les événements sportifs, festifs ou culturels,
- En partenariat avec les associations, l'école, la bibliothèque, le cinéma, renforcer le travail engagé et proposer de nouvelles actions en faveur des enfants, des adolescents et des adultes : nouveau skate-park, randonnée en paddle, festival de la magie, journée de l'arbre, stages de cuisine. Création d'une fondation pour recueillir les éléments du patrimoine préfaillais.

- **Pour renforcer les services à la population**

Service à la personne :
- Assurer la veille sociale et finaliser l'étude en cours sur le « bien vieillir » à Préfailles,
- Construire les 24 logements de la MARPA (Résidences pour personnes autonomes)
- Faciliter les démarches administratives et lutter contre l'isolement numérique,
- Continuer avec le CCAS d'assurer l'aide au maintien à domicile et le soutien pour passer un cap difficile.

Communications :
- Renégocier le contrat avec Orange pour améliorer les capacités de communications avoir accès à la fibre dès 2022 et déplacer l'antenne relais loin des habitations,
- Mettre en place une application interactive pour informer et recueillir les remarques du public.

Travaux et voirie :
- Définir avec les riverains et les usagers les besoins pour l'entretien des voiries,
- Poursuivre les travaux d'entretien, d'enfouissement des réseaux et de l'éclairage public et de rénovation de la Chapelle et de la Source,
- Continuer la mise en place du plan handicap,
- Respecter les critères de la transition énergétique dans les bâtiments publics.

Sécurité :
- Compléter le dispositif de la participation citoyenne par l'installation de caméras de vidéo-protection en collaboration avec la gendarmerie

Urbanisme et logement :
- La préservation des qualités de notre environnement, dans le contexte du changement climatique, sera un préalable à toute opération d'urbanisme,

Développement de la voile à Préfailles

– Compléter le PLU (Plan local d'urbanisme) par une réflexion sur les caractéristiques de l'architecture balnéaire, les possibilités de boisement, la récupération de l'eau, le développement des énergies alternatives, la promotion de la permaculture, du compostage...
– Diversifier l'offre de logements pour accueillir la population qui souhaite travailler sur Préfailles à l'année et conforter les effectifs de l'école.

Mobilité :
– Lancer une concertation afin de sécuriser les déplacements des voitures, des vélos, des piétons et des personnes à mobilité réduite,
– Elaborer un plan des liaisons douces et revoir les points d'arrêt et les horaires des bus,
– Faciliter le covoiturage avec l'accès à une application dédiée.

2 - CE QUE NOUS AVONS RÉALISÉ (de mai 2020 à mai 2023)

- **Dynamiser notre développement : économique, touristique, culturel,**

Économique :
– L'étude pour le développement économique du bourg, terminée en 2021, a permis à la commune de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) du département de Loire-Atlantique et de rendre éligible notre programme d'actions. La MARPA, l'aménagement de boucherie-charcuterie et de la cave à vin ont bénéficié de subventions du département à hauteur de 30% des investissements. Les autres actions prévues d'ici la fin de la mandature feront l'objet d'un plan guide de programmation et de financement,
– L'étude pour la Pointe Saint-Gildas a été présentée et discutée à la commission extramunicipale au cours d'ateliers participatifs en 2022 et début 2023,
– Pour permettre une optimisation du foncier sur la zone d'activités de la Prée des négociations ont été engagées avec le SDIS 44 en collaboration avec le service développement économique de Pornic Agglo Pays de Retz,
– Le projet de pôle médical est en cours d'étude avec la société LEXHAM (présentation du projet au conseil municipal de septembre 2023),
– Les locaux de la cave à vin et de la boucherie-charcuterie ont été livrés en 2022,
– En attente de la réalisation du pôle médical, la commune a accueilli des professionnels de santé d'une part dans un local propriété de la commune à proximité de la micro-crèche et d'autre part avenue de la Plage Eric Tabarly dans des locaux loués par la commune à un propriétaire préfaillais,
– Pour améliorer le fonctionnement de notre marché, un nouveau règlement a été adopté et une commission marché a été mise en place,
– L'action de la commune a été complétée par des initiatives privées (création de commerces permanents ou saisonniers dans le bourg, à la Pointe Saint-Gildas et à Port-Meleu).

Touristique :
– Les plans de gestion de la RNR de la Pointe Saint-Gildas et de la Corniche sud ont été renouvelés,
– Concernant le secteur de Port-aux-Goths/Portmain, les acquisitions foncières par le conservatoire du littoral et le département de Loire-Atlantique sont terminées, le plan de gestion sera adopté pour l'été 2023,

Nouvel aménagement avenue de la Plage Eric Tabarly

Arrivée d'un nouveau tracteur pour les Services techniques

– Concernant le secteur de Port-aux-Anes/la Prée, les acquisitions foncières par la SAFER sont en cours (environ 7ha). Dans le cadre du contrat territorial eau de Sud-estuaire côte de Jade, l'inventaire du couvert végétal sera réalisé en 2023,
– La municipalité a lancé l'opération des souris vertes plusieurs fois par an pour le ramassage des déchets sur nos espaces naturels,
– La rénovation du Centre des Moussaillons par la FAL 44 sera terminé pour l'été 2023.

Culturel et animation :
– Plus de 120 animations sont réparties sur toute l'année. De nouveaux événements ont été créés comme par exemple la Descente en caisse à savon ou la Fête du vélo en collaboration avec Pornic Agglo Pays de Retz,
– Une action sur l'apprentissage des médias avec des professionnels préfaillais a été lancée début 2023 en direction des préados/ados,
– La réflexion sur l'implantation du Skate Park est terminée, les subventions notifiées, les travaux pourront débuter dans le deuxième semestre 2023,
– L'étude de programmation sur l'espace Tabarly, la Maison préfaillaise et le parc de l'Espace culturel, réalisée par le CAUE de Loire-Atlantique, a été terminée fin 2022,
– Dans le cadre des actions du plan de développement du nautisme sur Pornic Agglo Pays de Retz, notre commune accueille depuis début mars 2023 jusqu'à fin juin 2023 la formation « Start'voile » pour permettre à des jeunes de s'engager dans la profession de moniteur de voile.

- **Pour renforcer les services à la population**

Service à la personne :
– La MARPA de l'Estran a été ouverte en août 2022. Depuis mai 2023, les 24 premiers logements sont loués. Les 6 logements complémentaires sont en cours de finition,
– Les cours informatiques se poursuivent. En collaboration avec l'aide de Pornic Agglo pays de Retz, une permanence hebdomadaire a été mise en place pour aider nos concitoyens dans leurs démarches administratives,
– Depuis 2022, un employé des services techniques est dédié à l'entretien du cimetière à la satisfaction des familles,
– L'implantation de défibrillateurs a été renforcée sur l'ensemble de la commune,
– Le nombre d'enfants scolarisés à Préfailles augmente (69 enfants prévus à la rentrée de septembre 2023).

Communication :
– Des discussions sont engagées avec Orange pour le déplacement de l'antenne relais,
– Les études pour l'implantation de la fibre ont débuté en 2022, les travaux début 2023.
– L'application « Préfailles » a été mise en place en 2021 permettant l'accès à l'actualité de Préfailles en continu et rapidement,
– Deux panneaux d'information lumineux ont été implantés dans le centre-bourg et la Pointe Saint-Gildas.

Travaux et voirie :
– Des travaux d'entretien de voirie ont été réalisés rue des Chênes verts, rue des Mimosas, rue des Jardins,
– Les travaux de restructuration de voirie ont été réalisés rue des Caves et rue des Mûres pour la liaison bourg/Port-Meleu, et l'avenue de la Plage Eric Tarbarly,
– Les travaux d'effacement des réseaux et de modernisation de l'éclairage public ont concerné les 2èmes et 3èmes tranches de la liaison bourg/Pointe Saint-Gildas,
– Des travaux de sécurisation ont été réalisés route de Quirouard,
– L'aménagement des anciens logements d'enseignants à l'école des Petits Mousses est terminé depuis la fin juin 2022 pour l'accueil des travailleurs saisonniers,

LE BILAN DE LA MUNICIPALITÉ À MI-MANDAT

– L'aménagement de la cour maternelle a été terminée à la fin du premier trimestre 2023,
– Les travaux non prévus (environ 100.000 €) de consolidation du plafond de l'école primaire ont été terminés fin 2022,
– Une étude est en cours pour les économies et la production d'énergie sur les bâtiments publics.

Sécurité :
– La vidéo-protection est opérationnelle depuis février 2023,
– Le plan communal de sauvegarde est en cours de révision,
– La surveillance de nos plages (Grande Plage, Port-Meleu, Anse du Sud) a été confiée avec satisfaction à la FFSS44 depuis l'été 2022. Un nouveau local de surveillance a été implanté sur la Grande Plage.

Urbanisme et logement :
– 273 permis de construire ont été instruits et 197 logements ont été autorisés,
– Huit logements sociaux en location ou accession à la propriété ont été construits sur le lotissement des Agneaux et deux dans les Voiles de Clipper rue du Plateau. Huit logements sociaux sont prévus sur les lotissements du Rivage route de la Pointe Saint-Gildas et de la Cla dans le secteur de Port-Meleu. Une étude a été lancée sur deux parcelles communales début février 2023 pour la réalisation de logements sociaux en accession sociale à la propriété.

Mobilité :
– Le plan local de déplacement et schéma des modes actifs s'est terminé en novembre 2022,
– La signalétique commerciale et de service a été mise en place en 2022,
– Le nombre de stationnements vélos a été renforcé,
– La réglementation et la signalétique du stationnement des campings cars ont été renforcées,
– La commune a fait l'acquisition d'une parcelle de terrain route de la Pointe Saint-Gildas au droit du Camping « Eléovic » pour, sur une partie, réaliser une aire de stationnement public,
– Mise en place de la navette estivale par Pornic Agglo Pays de Retz en concertation avec la commune.

3 - CE QU'IL NOUS RESTE À ENTREPRENDRE (de juin 2023 à mars 2026)

- **Dynamiser notre développement : économique, touristique, culturel**

Économique :
– Finaliser le plan guide de développement du centre bourg,
– Finaliser les négociations avec le SDIS44 pour optimiser le foncier sur la zone d'activité de la Prée pour accueillir de nouvelles activités,
– Réaliser le pôle santé,
– Organiser un tier lieu dans la salle René Deffain (espace coworking, etc.),
– Prospecter de nouveaux emplacements pour répondre aux demandes d'implantation de commerces permanents ou saisonniers sur la commune,
– Lancement d'une étude sur l'évolution du port de la Pointe Saint-Gildas par le Syndicat mixte des ports de Loire-Atlantique en collaboration avec la commune en septembre 2023.

Touristique :
– Renouvellement en septembre 2023 de notre classement en station de tourisme,
– Finalisation du plan de gestion du secteur Port-aux-Goths/Portmain pour l'été 2023,
– Transfert de propriété entre la SAFER et la commune dans le deuxième semestre 2023 (7ha environ) sur le secteur de la Prée,
– Lancement de la réflexion pour un futur plan de gestion du secteur de la Prée.
– Création en collaboration avec le Soleil de Jade d'un CPIE littoral,
– Réhabilitation des cabines de plage de Port-Meleu,
– Implantation de jeux sur le plateau de la Chapelle.

Culturel et Animation :
– Réorganisation de l'occupation des salles communales,
– Mise en place des activités de la future salle Tabarly et de la Maison préfaillaise,
– Réalisation du skate parc,
– Développement des activités nautiques sur le port (coupe régionale de voile des Pays de la Loire 2023/2024, collaboration avec le SNO club de voile de Nantes et du nouveau Club de Voile de Préfailles, etc.).

- **Pour renforcer les services à la population**

Service à la personne :
– Livraison des six logements supplémentaires de la MARPA de l'Estran fin juin 2023. A cette date les trente logements seront occupés,
– En septembre 2023, les repas de notre restaurant scolaire seront préparés et fournis par la MARPA de l'Estran.

Communication :
– Au deuxième semestre 2024, les Préfaillaises et Préfaillais pourront se raccorder à la fibre,
– Durant l'été 2023, les résultats de l'enquête sur les moyens de communication seront présentés (plus de deux cents concitoyens ont répondu au questionnaire).

Travaux et voirie :
– Outre les travaux d'entretien et de sécurisation de notre espace publique (rue de la Renaudière, carrefour rue de la Renaudière/rue de Quirouard, etc...), les études pour l'aménagement de la liaison bourg/Pointe Saint-Gildas seront lancées début 2024,
– La fin des travaux d'enfouissement des réseaux pour la liaison pour 2025 pour la liaison bourg/Pointe Saint-Gildas,
– Des travaux sur les réseaux d'eaux pluviales seront réalisés dans les secteurs de la rue du Bois Roux et de Port-Meleu par Pornic Agglo Pays de Retz à partir du deuxième semestre 2024,

Plantations avec le Conseil municipal des enfants

Réserve Naturelle Régionale de la Pointe Saint-Gildas

Création de la première MARPA de Loire-Atlantique

Travaux de réaménagement de la rue des Mûres

- En juin 2023, le conseil municipal a désigné l'équipe de maîtrise d'œuvre qui sera chargée des études et de la réalisation de l'aménagement de l'espace Tabarly, de la Maison préfaillaise, du réaménagement du parc de l'ilot de l'Espace culturel (y compris le skate parc !). Après étude et chiffrage des travaux d'investissement, des coûts de fonctionnement, des budgets de fonctionnement des activités envisagées, et sur la base du plan pluriannuel de fonctionnement et d'investissement, ce projet stratégique pour le bourg de notre commune se déroulera à partir de la mi 2023 jusqu'à la fin 2025,
- La rénovation de l'Espace culturel sera lancée fin 2023,
- Lancement de travaux d'économie et de production d'énergie (suppression des chaudières au fioul de l'école et de l'ancienne mairie).
- Des travaux intérieurs dans la chapelle seront réalisés dans le deuxième semestre 2023. La croix sur le clocher de la chapelle sera réinstallée à l'automne 2023,
- Avant la fin de la mandature, une nouvelle tranche de rénovation du site de la Source de Port-Meleu sera lancée sous réserve de l'aide de la Fondation du patrimoine.

Sécurité :
- Finaliser la mise à jour du plan communal de sauvegarde et procéder en liaison avec la préfecture à des exercices,

Urbanisme et logement :
- Lancement d'une modification et de la révision du PLU à partir de fin 2023,
- Lancement de l'aménagement du secteur du Grand Morpot.
- Lancement d'une étude sur l'inventaire et la gestion du patrimoine végétal urbain,
- Réalisation d'une dizaine de logements sociaux en location et en accession à la propriété.

Mobilité :
- Mise en œuvre des dispositions du plan de mobilité (signalétique réglementaire, aménagements pour réduire la vitesse automobile, etc...),
- Expérimentations à partir de l'été 2023 sur la Pointe Saint-Gildas du plan de mobilité,
- Lancement des études par Pornic Agglo Pays de Retz en concertation avec le département de Loire-Atlantique, la commune de la Plaine-sur-Mer et notre commune de la liaison vélo vers Pornic.

4 - LA SOLIDARITÉ INTERCOMMUNALE

Notre développement communal dépend de la coopération et de la solidarité intercommunale. Vos élus et en particulier les membres du bureau vous représentent dans les neuf commissions, dans les comités de pilotage divers (contrat local de santé, contrat culturel local, etc...) de Pornic Agglo Pays de Retz. Ils vous représentent dans des structures diverses, ENERGIE 44, révision du SCOT du Pays de Retz, Mission locale du pays de Retz, office du tourisme intercommunal...
Ils ont participé à la mise en œuvre depuis 2020 aux transferts de compétences suivants :
- Petite enfance jeunesse,
- Gestion des eaux pluviales urbaines.

Depuis 2021, notre commune a adhéré au service intercommunal mutualisé du service RH (ressources humaines). Les élus vous représentent au Syndicat mixte des ports de Loire-Atlantique.
Merci à tous les élus pour leur engagement et le temps passé au détriment de la vie familiale.

En tant que vice-président de Pornic Agglo Pays de Retz en charge de la politique de l'eau depuis 2020 et de la gestion du patrimoine depuis 2022, je vous représente : au Syndicat Atlantic 'eau (production d'eau potable), au Comité maritime de façade Manche ouest/Atlantique nord, au Syndicat Loire Aval (SYLOA), au Syndicat mixte de la baie de Bourgneuf (SMBB).
Je préside les commissions locales de l'eau de l'Estuaire de la Loire et de la baie de Bourgneuf.
Cette solidarité intercommunale engendre des effets et des actions sur notre commune dans tous les domaines.

5 - UNE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DANS LE RESPECT D'UNE GESTION FINANCIÈRE RIGOUREUSE

- La mise en œuvre de notre programme se réalise dans le respect de nos engagements sans augmentation des taux d'imposition communaux,
- Depuis le 01/01/2020 au 31/12/2022, les dépenses d'investissements communaux s'élèvent à 3.616.620 euros.
- Notre gestion financière repose sur les critères suivants :
  - Autofinancement brut (recettes réelles - dépenses réelles) de l'ordre de 15 %,
  - Capacité de désendettement inférieure à 5 années : au 31/12/2020 ; il était de 2,95 années, au 31/12/2022 il était de 2,27 années,
  - Continuer le désendettement : au 31/12/2020, le capital restant dû des emprunts s'élevait à 1.585.644,24 euros ; au 31/12/2022, il s'élevait à 1.141.472,94 euros,
  - Les emprunts éventuels dans le futur ne seront contractés que pour des projets productifs et augmentant le patrimoine de la commune.

PRÉFAILLAISES, PRÉFAILLAIS, CE BILAN DE MI-MANDAT ET LA PRÉSENTATION DES PROCHAINES ACTIONS EN RELATENT LES PRINCIPALES. BIEN D'AUTRES ACTIONS CONCERNANT L'ADMINISTRATION COMMUNALE ONT ÉTÉ ET SERONT MISES EN ŒUVRE.
DANS LA DEUXIÈME PARTIE DE LA MANDATURE, L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL CONTINUERA À SERVIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DANS LE RESPECT DE SES ENGAGEMENTS ET DE LA CONFIANCE QUE VOUS LUI AVEZ ACCORDÉE.

Le Maire,
Claude CAUDAL

RÉUNION PUBLIQUE
Vendredi 4 août
10 h - Espace culturel de Préfailles

Les finances communales

Anthony BRANDEL
conseiller délégué aux finances, aux ressources humaines et à la mutualisation

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

Le compte administratif représente l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année écoulée, se traduisant pour le budget principal par un excédent de fonctionnement de 449 403 € et un déficit d'investissement de 299 508 €, soit un résultat total de + 149 895 €.

LE BUDGET PRINCIPAL 2022

Dépenses de fonctionnement = 2 367 719 €

- Charges à caractère général : 711 742 €
- Charges de personnel : 1 111 985 €
- Atténuation de produits : 286 775 €
- Autres charges de gestion courantes : 119 204 €
- Charges financières : 22 827 €
- Charges exceptionnelles : 0 €
- Opérations d'ordre entre sections : 115 186 €

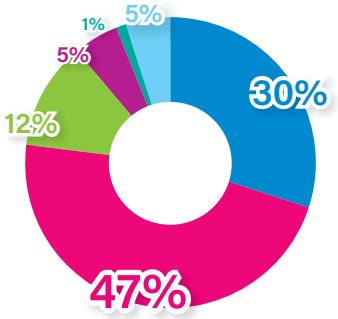

Recettes de fonctionnement = 2 817 123 €

- Atténuation de charges : 33 998 €
- Produits des services : 123 793 €
- Impôts et taxes : 2 135 192 €
- Dotations subventions : 411 838 €
- Autres produits de gestion courante : 42 204 €
- Produits financiers : 1 592 €
- Produits exceptionnels : 6 846 €

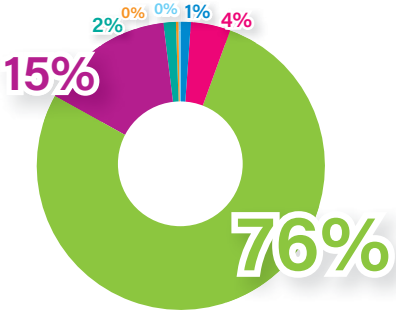

Dépenses d'investissement = 1 051 654 €

- Voirie Réseaux Divers : 222 095 €
- Réserve Naturelle Régionale : 19 355 €
- Bâtiments : 282 620 €
- Réserve foncière : 12 625 €
- Études : 22 243 €
- Équipements des services : 56 330 €
- Attribution de compensation Aggio : 61 384 €
- Autres immos financières : 10 000 €
- Opérations d'ordre : 61 600 €
- Emprunts et dettes assimilées : 223 144 €
- Déficit reporté : 80 200 €

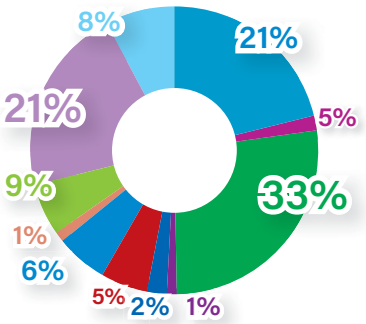

Recettes d'investissement = 752 146 €

- Subventions d'équipement : 105 784 €
- Dotations, fonds divers : 531 176 €
- Opérations d'ordre : 115 186 €

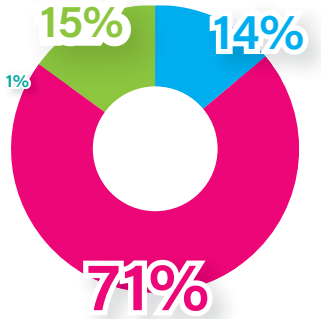

Les budgets annexes

L'école de voile :
DEPENSES TOTALES : 109 065 €
RECETTES TOTALES : 99 902 €
Déficit de clôture 2021 : -9 163 €

Les locations de locaux :
DEPENSES TOTALES : 686 911 €
RECETTES TOTALES : 525 455 €
Excédent de clôture 2021 : -161 456 €

Les panneaux photovoltaïques :
DEPENSES TOTALES : 5 732 €
RECETTES TOTALES : 55 829 €
Excédent de clôture 2021 : +50 097 €

LE BUDGET PRIMITIF 2023

Voté par le Conseil municipal le 13 mars dernier, sans augmentation des taux d'imposition, en stabilité pour la section de fonctionnement, le budget primitif privilégie les investissements dans les domaines de la voirie et des bâtiments communaux.

LE BUDGET PRINCIPAL 2023

Dépenses de fonctionnement = 2 877 634 €

- Charges à caractère général : 846 920 €
- Charges de personnel : 1 200 000 €
- Atténuation de produits : 286 800 €
- Autres charges de gestion courantes : 122 320 €
- Charges financières : 30 000 €
- Charges exceptionnelles : 500 €
- Opérations d'ordre entre sections : 130 000 €
- Virement à la section d'investissement : 261 094 €

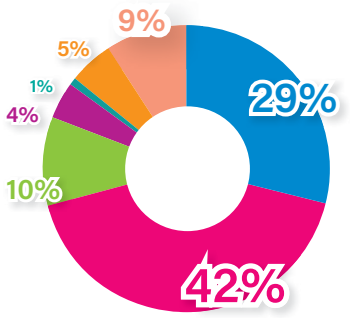

Recettes de fonctionnement = 2 877 634 €

- Atténuation de charges : 30 000 €
- Produits des services : 125 000 €
- Impôts et taxes : 2 120 000 €
- Dotations subventions : 388 000 €
- Autres produits de gestion courante : 150 800 €
- Produits financiers : 2 450 €
- Opérations d'ordre : 61 384 €

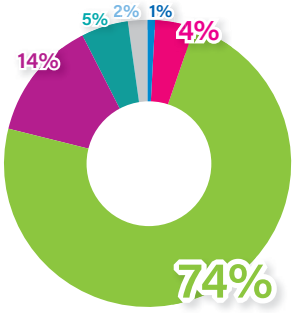

Dépenses d'investissement = 1 259 355 €

- Bâtiments : 127 496 €
- Voirie Réseaux Divers : 269 317 €
- Espaces naturels : 61 050 €
- Equipements des services : 68 978€
- Aménagement Ilot Tabarly : 76 000 €
- Études : 33 060 €
- École de voile : 19 920 €
- Emprunts et dettes assimilées : 214 000 €
- Attribution de compensation Agglo : 61 384 €
- Opérations patrimoniales : 28 040 €
- Déficit N-1 reporté : 299 508 €

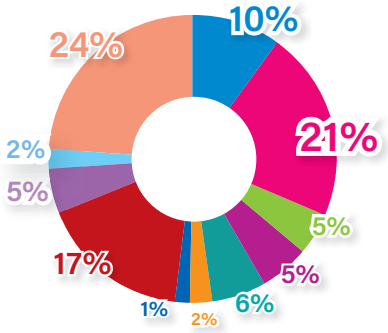

Recettes d'investissement = 1 259 355 €

- Excédents de fonctionn. capitalisés : 449 404 €
- Subventions d'équipement : 52 995 €
- Dotations, fonds divers : 205 000 €
- Emprunt d'équilibre : 70 000 €
- Autres immo financières : 7 920 €
- Opérations patrimoniales : 28 040 €
- Soldes des restes à réaliser : 54 902 €
- Virement à la section d'investissement : 261 094 €
- Opérations d'ordre entre sections : 130 000 €

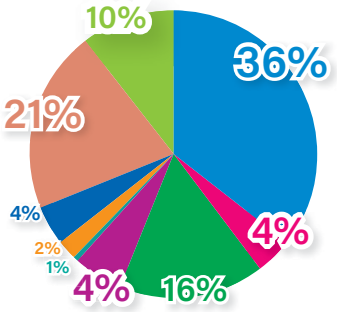

Les budgets annexes

L'école de voile :
DEPENSES TOTALES : 141 500 € / RECETTES TOTALES : 141 500 €

Les locations de locaux :
DEPENSES TOTALES : 236 902 € / RECETTES TOTALES : 236 902 €

Les panneaux photovoltaïques :
DEPENSES TOTALES : 60 097 € / RECETTES TOTALES : 60 097 €

Le désendettement de la commune :
Ci-contre, la situation de l'endettement de la commune au 31 décembre 2022, ressortant à 1 141 472,94 € pour une capacité d'autofinancement brute (CAF) de 502 930,44 €, soit un ratio de désendettement de 2,27 ans en 2022 (3,42 ans en 2021), à périmètre constant, sans remboursement anticipé, ni nouvel emprunt.

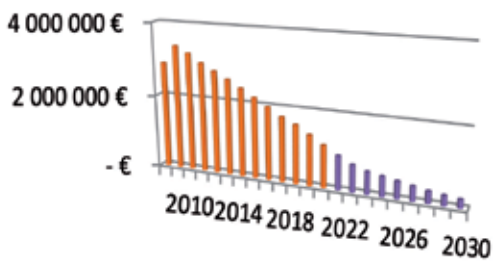

L'urbanime & l'environnement

Edith MARTINE
1ère adjointe au Maire,
en charge de l'Urbanisme
et de l'Environnement

QUEL AVENIR POUR L'URBANISATION À PRÉFAILLES ?

La France est un pays terrien et la propriété est souvent considérée comme un droit inviolable et sacré.

Cependant nous consommons nos espaces naturels et agricoles 1,5 fois plus vite que nos voisins européens et la superficie d'un département disparaît sous le béton tous les 20 ans. L'artificialisation des sols augmente 4 fois plus vite que la population.

Les 480 ha de Préfailles sont répartis en 50 % d'espaces urbanisés et 50 % de zones naturelles. Notre espace urbanisé est largement végétalisé grâce à la présence des jardins et de grands arbres et c'est cette végétalisation qui permet de faire le lien entre des choix architecturaux très divers.

Pour préserver le charme de Préfailles et s'adapter au changement climatique, les règles de notre Plan local d'urbanisme (PLU) imposent : un coefficient d'emprise au sol (% de la surface au sol constructible/surface du terrain) qui varie de 80 % en centre bourg à 10 % en périphérie. De même, il y a obligation de conserver une surface d'espaces jardinés qui varie de 10 % à 40 % afin de préserver une partie de terrain non imperméabilisé.

Par ailleurs, tout abattage d'arbre doit faire l'objet d'une autorisation municipale.

Comme sur l'ensemble de l'arc atlantique, notre commune littorale est soumise à une forte pression immobilière : les prix montent, beaucoup de ménages ne peuvent plus se loger à Préfailles (que ce soit en tant que propriétaire ou locataire). Pour rappel, 70 % de la population de « Pornic agglo Pays de Retz » remplit les critères pour avoir accès au logement aidé (social).

Il faut conserver, au minimum, l'objectif de construction de 27 logements/an, dont des logements aidés, pour permettre en particulier à des jeunes ménages de s'installer à Préfailles afin de conserver une mixité générationnelle et sociale.

Depuis plus de 10 ans, la commune a fait le choix de ne plus grignoter sur les zones naturelles. L'augmentation du nombre de logements est le résultat de la construction de nouvelles habitations en zone urbanisée, sur des terrains que les propriétaires choisissent de diviser ou par la vente de grandes parcelles à des promoteurs qui les démarchent très activement.

Aujourd'hui, la commune de Préfailles est confrontée à des enjeux qui poussent à la densification :

- répondre à une demande très forte, face à une envolée des prix qui incite les propriétaires à diviser pour vendre, d'autant plus que la loi ne fixe pas de surface minimum pour qu'un terrain puisse être constructible,
- s'adapter au changement climatique avec l'application de la loi « Climat et résilience » d'août 2021 (dont les décrets ne sont toujours pas parus) qui a pour objectif de ralentir l'artificialisation des sols.

Un des dispositifs de cette loi, le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) obligera, de plus en plus, à ne construire que dans des zones déjà urbanisées.

La municipalité, face à ces enjeux, en concertation avec les habitants, souhaite maîtriser la densification pour préserver le charme de nos paysages et notre qualité de vie, tout en s'adaptant au changement climatique et en intégrant progressivement de nouvelles populations.

BON À SAVOIR

Désormais, les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, permis d'aménager...) doivent être envoyées en priorité par téléchargement sur le lien suivant :

https://cc-pornic.geosphere.fr/guichet-unique.

MEMO URBA

ATTENTION, tous les travaux sont soumis à autorisation : en effet qu'il s'agisse d'un changement de destination, d'une modification de l'aspect extérieur, de l'implantation d'une construction > 5m², de la pose d'une enseigne publicitaire, de l'abattage d'arbres, de l'installation d'une clôture ou d'un portail, etc... rapprochez-vous du Service de l'Urbanisme qui vous reçoit uniquement sur rendez-vous les mardis et jeudis matin (02.40.21.60.37) ou par mail à mairie@prefailles.fr.

CONTRÔLE SANITAIRE PÊCHE À PIED ET BAIGNADE

Nombreuses sont les personnes qui se soucient de la qualité de l'eau au moment de se rendre à la plage ou pour pêcher à pied. En cas de question, vous pouvez vous rendre sur le site de l'ARS : https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/ou-pecher-peche-pied-en-pays-de-la-loire et cliquer sur la carte, vous aurez toutes les informations sur la qualité de l'eau. Il suffit ensuite de cliquer sur les icônes et vous aurez accès à un pdf avec les derniers relevés selon les sites sur lesquels vous voulez vous rendre.

LES SOURIS VERTES

Mercredi 19 avril, en partenariat avec la commune, les associations Hirondelle et Surf Rider, l'ASEP et l'APP, ont organisé une opération « Souris vertes » qui s'est déroulée sur le secteur de la Pointe Saint-Gildas/Port-aux-Ânes/Anse du Sud. 40 personnes se sont mobilisées, sous un beau soleil, et ont ramassé 23,5 kg de déchets divers, dont 400 mégots, un grand nombre d'emballages plastiques, des déchets liés à la pêche ou à la conchyliculture...

Parallèlement une sensibilisation était faite sur place aux promeneurs sur l'impact que ces différents déchets ont sur le milieu naturel.

Une autre opération de nettoyage est prévue le samedi 1er juillet avec le camping « Les Amis de Nature » sur le secteur de Port-aux-Goths.

Un grand Merci aux bénévoles !

REVALORISONS ENSEMBLE LES MÉGOTS DE CIGARETTES

Pour la saison estivale, la commune de Préfailles s'engage avec la société MéGo dans le recyclage et la valorisation des mégots de cigarettes collectés. Ceux-ci, après traitement, peuvent en effet être valorisés sous forme de mobilier urbain par exemple. L'entreprise passera 4 fois par an récupérer notre « collecte ». A cet effet, cinq nouveaux collecteurs, avec chacun une capacité de 4000 mégots, vont être installés aux endroits suivants :

- Arrêt de bus rue de la Renaudière,
- Toilettes aire de jeux de la Grande Plage,
- Toilettes de la cimaise avenue de la Plage Eric Tabarly,
- A proximité de la plage de Port-Meleu,
- Parking/toilettes de la Pointe Saint-Gildas.

Les mégots seront ensuite rassemblés par les services techniques dans des contenants appropriés pour le transport.

PROPRETÉ

Il en va de la responsabilité des propriétaires des chiens de s'assurer du ramassage des déjections de leur animal sur la voie publique comme indiqué dans l'arrêté municipal n°48/17. En cas de non-respect, la Police municipale sera amenée à verbaliser les personnes à hauteur d'une amende forfaitaire de 135 €. Un distributeur de sacs à crottes est à votre disposition devant la mairie, situé à côté du défibrillateur.

LES PLAGES PAVILLON BLEU

Les trois plages de la commune bénéficiant de la surveillance des sauveteurs de la FFSS44 (Port-Meleu, Grande plage et Anse du Sud) sont cette année encore labellisées « Pavillon bleu d'Europe ». Ce label est le gage d'une bonne qualité environnementale et de l'accueil du public. ***« La plage est notre espace commun, ensemble, respectons-la ! »***

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DES POSTES DE SECOURS

- Port-Meleu : 06.08.22.67.33
- Grande Plage : 06.45.48.72.76
- Anse du Sud : 06.45.61.02.27

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

7j/7 de 11h30 à 13h15 et de 15h30 à 19h.

En fonction des conditions climatiques, les horaires de surveillance de l'après-midi pourraient être décalés d'une demi-heure. Un panneau d'information à l'entrée des postes de secours informerait le public d'un tel changement.

NOUVEAUTÉ : Outre les 7 sauveteurs habituels, la commune bénéficiera d'un sauveteur supplémentaire entre le 14 juillet et le 15 août.

DEMANDEZ VOTRE CARTE D'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE

A partir du lundi 2 octobre 2023, une carte d'accès vous sera demandée lors de vos passages dans les déchèteries du territoire de Pornic agglo Pays de Retz.

Chaque foyer sera doté d'une carte unique, qui permettra d'accéder à l'ensemble des déchèteries du territoire, sans limitation du nombre de passages. Gratuite, il vous suffira de la scanner à la borne d'accès, pour les déchèteries équipées d'une barrière : La Génière à La Plaine-sur-Mer et Pont-Béranger à Saint-Hilaire-de-Chaléons. Pour les déchèteries sans barrière, la carte sera à présenter à l'agent lors de votre entrée sur site.

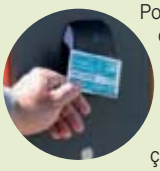

Pour obtenir cette carte, vous pouvez dès à présent en faire la demande, via le formulaire en ligne. Il vous sera demandé un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Professionnels : artisans, commerçants, restaurateurs, prestataires de service, libéraux, autoentrepreneurs, associations et services publics, vous êtes également concernés par l'obtention de cette carte d'accès et devez aussi remplir le formulaire, accompagné d'un extrait Kbis ou d'une attestation de numéro SIRET, ainsi que la copie de carte grise de chaque véhicule.

Lien d'accès pour toute demande : https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/papr2023_carteparticuliers.

Renseignements auprès du Service Environnement de l'agglo au 02.51.74.28.10.

Pornic Agglo Pays de Retz

GESTION DES DÉCHETS : DES ANIMATIONS TOUT L'ÉTÉ

Tous les étés, le service Gestion des Déchets de « Pornic agglo Pays de Retz » met en place des actions de sensibilisation à destination des habitants et des touristes afin de promouvoir la réduction des déchets, le tri, le recyclage, ainsi que le compostage. Pour la collectivité, ces rencontres sont aussi l'occasion de répondre à vos questions sur la collecte et la gestion de vos déchets au quotidien.

AU PROGRAMME CET ÉTÉ

Sur les marchés et les plages

Venez échanger avec le service Gestion des déchets lors du marché de Préfailles les mercredis 12 juillet et 9 août ou venez tester vos connaissances sur l'environnement en participant à une partie de jeu de l'oie géant sur la Grande plage le lundi 24 juillet de 10h à 12h (animation gratuite ouverte à tous, dès 6 ans).

VISITE DE L'ECO CENTRE

Envie de découvrir ce que deviennent vos déchets ? Et comment fonctionne une usine de tri ? L'Eco Centre se visite aussi l'été ! Rendez-vous les mercredis 5, 19 juillet, 2 et 16 août. Sur inscription auprès du service Gestion des Déchets au 02.51.74.28.10.

Les travaux et le développement économique

Serge BODY
Conseiller délégué au Développement économique et Travaux communaux

FIBRE OPTIQUE ET ANTENNES RELAIS : RÉUNION PUBLIQUE LE 20 JUILLET

Lancée en mars dernier avec le Préf'infos, l'enquête sur la fibre optique et les antennes relais a suscité l'intérêt des Préfaillais puisque 321 réponses sont parvenues en mairie. Les premières analyses révèlent :

- 299 avec localisation ce qui permettra de quantifier les pourcentages sur les trois zones : Pointe Saint-Gildas, Bourg, Port-Meleu,
- 70 % des réponses sont des résidences principales, 30% des secondaires,
- Globalement, le nombre de portables est multiplié par 4,5 entre la période creuse et saison estivale,
- 2/3 ou 67 % des personnes qui ont répondu sont raccordées au réseau via une box et seulement 50 % d'entre elles regardent la télévision avec leur box,
- 67 % des réponses souhaiteraient se raccorder au réseau via la future fibre optique,
- 86 % des réponses exprimées souhaitent que les antennes relais téléphone soient en dehors des habitations.

Tous ceux qui souhaitent davantage de précisions sur les réponses au questionnaire et la perception de satisfaction ou de mécontentement de l'utilisation du téléphone portable, de l'ordinateur et de la télévision via le câble sur Préfailles sont grandement invités à participer à cette réunion publique d'échange : **jeudi 20 juillet** à 10h à l'Espace culturel.
Nous comptons sur votre participation !

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Après avoir participé à l'opération nationale « Le Jour de la nuit » le 15 octobre 2022, la municipalité a lancé l'expérimentation d'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h.

Outre la diminution des factures énergétiques, les coupures ont un impact direct sur l'environnement par la réduction des nuisances lumineuses pour les riverains, la faune et la flore.

Les élus ont décidé d'aller plus loin cet été en n'allumant pas les lampadaires la nuit et ce jusqu'au 31 août.

POINTS WIFI
Deux accès communaux gratuits en extérieur sont à votre disposition pour vous connecter à Internet :
- Mairie, 17 Grande Rue
- Centre Nautique, la Pointe Saint-Gildas.

LA NOUE, VOUS VOUS DEMANDEZ CE QUE C'EST ? EXPLICATION

Une noue est **une dépression du sol servant au recueil, à la rétention, à l'écoulement, à l'évacuation et/ou à l'infiltration des eaux pluviales.** Peu profonde, temporairement submersible, avec des rives en pente douce, elle permet de gérer les flux hydrauliques de façon intégrée dans un projet, comme ici à Préfailles, le nouvel aménagement de l'avenue de la Plage Eric Tabarly où elle fait office intégral d'espace vert.

La noue possède aussi l'intérêt de limiter les écoulements qui sont sources de « concentrations » des pollutions et d'augmentation trop rapide des eaux vers l'aval, les plantations de végétaux, notamment hydrophiles, permettant une meilleure infiltration de l'eau collectée grâce à leurs racines.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS
- **« Carrément givré » :** glace et café, place du Marché (à côté du magasin Pref'Ride).
- **« Le Panier d'crabe » :** fruits de mer, coquillages, crustacés et crabes, Maison Loulou, Grande Rue.

Bienvenue à nos nouvelles pharmaciennes Mesdames Marie-Laure PERRIER-LESMANN et Christine GOYENVALLE-LE SAUX.

Année sur le thème du **Brésil**

Calendrier des animations Eté 2023 - Préfailles

Préfailles

Summer

JUILLET 2023

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
10	11 **TENNIS, tournoi** Club des Amis de Préfailles, rue Saint Anne (début)	12 **Visite de la Réserve Naturelle Régionale** de 9h30 à 12h Pointe Saint-Gildas Inscription en mairie	13 **FETE NATIONALE** **22h Marche aux lampions**, départ de la mairie. **23h Feu d'artifice** Grande Plage **Bal Populaire** jusqu'à 2h du matin	14 **PÉTANQUE, concours amical** en doublette, 14h Plateau de la Chapelle, inscriptions à partir de 13h	15 **PÊCHE A LA DORADE, concours** Les Amis de l'Ancre lesamisdelancre@gmail.com **MAGIE, spectacle**. 21h, Espace culturel Gratuit	16 **VOITURES RÉTRO** Rassemblement mensuel de 10h à 12h Place du Marché
17	18 **BRADERIE DES ENFANTS** 9h - 13h Plateau de la Chapelle. Installation à partir de 8h. Tarif 5€ **SPECTACLE JEUNE PUBLIC** "Les mots magiques" 18h30 Espace Culturel. Gratuit.	19 **CONFÉRENCE, "Les marées, la Lune et le Soleil"** Sémaphore, 20h30 avec l'association d'astronomie Orion-ADACV. Payant, visite incluse	20 **TENNIS, tournoi** Club des Amis de Préfailles (fin)	21 **PÉTANQUE, concours amical** en doublette, 14h Plateau de la Chapelle, Inscriptions à partir de 13h	22 **TENNIS DE TABLE** tournoi d'été, 18h30 Espace culturel. Gratuit Inscriptions au : 07.82.49.05.18	23
24 **CONFÉRENCE (Navigateurs solitaires : les pionniers)** Club de Voile de Préfailles Espace Culturel 21h Gratuit **JEU DE L' OIE** géant de 10h à 12h Haut de la grande plage (dès 6 ans)	25 **RANDONNÉE PÉDESTRE** Départ 20h30 Cimaise Avenue de la Plage Eric Tabarly Gratuit Avec l'Association "La Plaine-Préfailles ça marche"	26 **CONCERT** La Route de Memphis, Cover Eddy Mitchell Espace culturel, 21h, Payant **VISITE de la Réserve Naturelle Régionale** de 9h30 à 12h, Inscriptions en mairie	27	28 **PÉTANQUE, concours amical** en doublette, 14h Plateau de la Chapelle, Inscriptions à partir de 13h	29 **NUIT DU VINYLE** Initiation au mixage Animations de plusieurs DJ A partir de 19h30 Cimaise avenue de la plage	30
31						

HAPPY HOLIDAYS

Renseignements sur le programme des animations de l'été
auprès du Service Activité Culturelle - Animations - Communication
Tél. : 02.40.21.60.37 et sur le site internet : www.prefailles.fr

Les animations sont aussi publiées sur les écrans lumineux en extérieur (place du Marché et entrée de la Pointe Saint-Gildas), sur l'application mobile « Préfailles » (disponible sur Appel Store et Google Play), sur la page Facebook « Préfailles Informations ».

AOUT 2023

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					5 **CONCERT** Claire ELZIÈRE, chanson Française 21h Espace culturel Payant	6 **FÊTE DU PORT & Salon des écrivains de la mer** De 10h à 18h30 Pointe Saint-Gildas
7	8 **BRADERIE DES ENFANTS**, 9h - 13h Plateau de la Chapelle. Installation à partir de 8h. Tarif 5€ **SPECTACLE JEUNE PUBLIC** "L'Odyssée d'Aka" 18h30, Espace culturel. Gratuit	9 **CONFÉRENCE** "Les pêcheries"par Michel BACONNAIS 20h30, Musée du Sémaphore Payant visite incluse	10 **CONFÉRENCE** "Commerce du sel avec les pays hanséatiques : la richesse de la Baie de Bourgneuf au Moyen Age" par Jean-Pierre RIVERON. "Les Amis du Sémaphore" 20h15 Espace culturel Gratuit	11 **PÉTANQUE, concours amical** en doublette, 14h Inscription à 13h Plateau de la Chapelle	12 **NUIT DU VINYLE** Initiation au mixage Animation de plusieurs DJ à partir de 19h30 Cimaise avenue de la Plage	13
14 **CONCERT** "La Route de Memphis" Cover Eddy Mitchell. 21h Espace culturel Payant	15 **CORSO FLEURI** Carnaval d'été 44ème édition centre-bourg (départ du défilé corniche du Pilier) 21h	16 **FESTIVAL DE THÉÂTRE** "T'désirs" 21h. Au chapeau Espace culturel **Visite de la Réserve Naturelle Régionale** de 9h30 à 12h Pointe Saint-Gildas Inscription en mairie	17 **FESTIVAL DE THÉÂTRE** "La Perruche" 21h. Au chapeau Espace culturel	18 **TENNIS** Tournoi Club des Amis de Préfailles (début) Rue Saint-Anne **PÉTANQUE, concours amical** en doublette, 14h Inscription à 13h Plateau de la Chapelle **FESTIVAL DE THÉÂTRE** "Mon ami Roger" 21h. Au chapeau Espace culturel	19 **PÊCHE A LA SEICHE concours** Les Amis de l'Ancre lesamisdelancre@gmail.com **FESTIVAL DE THÉATRE** "Sous contrôle" Clôture avec remise du Prix du Public 21h. Au chapeau Espace culturel	20 **VOITURES RÉTRO** Rassemblement mensuel de 10h à 12h Place du Marché
21	22	23	24	25 **PÉTANQUE, concours amical** en doublette, 14h Inscription à 13h Plateau de la Chapelle	26 **Visite de la Réserve Naturelle Régionale** de 9h30 à 12h Pointe Saint-Gildas Inscription en mairie **TENNIS** tournoi (fin) Club des Amis de Préfailles Rue Sainte-Anne	27

Renseignements sur le programme des animations de l'été
auprès du Service Activité Culturelle - Animations - Communication
Tél. : 02.40.21.60.37 et sur le site internet : www.prefailles.fr

Les animations sont aussi publiées sur les écrans lumineux en extérieur (place du Marché et entrée de la Pointe Saint-Gildas), sur l'application mobile « Préfailles » (disponible sur Appel Store et Google Play) sur la page Facebook « Préfailles Informations ».

LE NAUTISME PRÉFAILLES

Samedi 22 juillet
Régates de dériveurs
« Les 4 heures de Préfailles »
Pointe Saint-Gildas
Avec le Club de Voile de Préfailles

Vendredi 11 août
Raid nautique déguisé à rame,
thème Brésil
Départs 10h Anse du Sud et Port Meleu. Remise des Prix à 16h, Grande Plage
Réservé aux adhérents et amis du CVP

Lundi 14 août
Régate de Jean-Marc
Début d'après-midi
Départ de la Grande Plage
Infos et inscriptions
Tel. 02.40.21.63.62

Dimanche 20 août
Régate d'Habitables
"Trophée des côtes Préfaillaises"
Pointe Saint-Gildas
avec le Club de Voile de Préfailles

Les expositions de l'été

Salle René Deffain

Dates	Genre	Exposants
Du 7 au 14 juillet	Peinture	Georgeta CORDIER
Les 15 et 16 juillet	Exposition-vente Créations couture	Vivre à Préfailles
Du 22 au 30 juillet	Le Rendez-vous de l'Hêtre	Commune de Préfailles
Du 31 juillet au 6 août	Peinture	Maylis HUSSLER
Du 7 au 11 août	Dessin	Benoît LESNE
Les 12 et 13 août	Exposition-vente Créations couture	Vivre à Préfailles
Du 14 au 20 août	Peinture	Frederik MISPELBLOM

Salle du Conseil Municipal

Dates	Genre	Exposants
Du 8 au 14 juillet	Peinture, sculpture, photographie	Collectif d'artistes plasticiens ARNEVA
Du 15 au 20 juillet	Peinture	Gérard NADEAU
Du 22 au 30 juillet	Le Rendez-vous de l'Hêtre	Commune de Préfailles
Du 01 au 07 août	Histoire de la baie de Bourgneuf : de l'Antiquité à nos jours	Les Amis du Sémaphore en partenariat avec l'association "Les Coques en bois" de Pornic
Du 8 au 14 août	Peinture	Jean-Claude VALVERDE
Du 15 au 21 août	Peinture, sculpture	Elisabeth RICHER Nicolas BRIERE Monique PIRE

Et n'oubliez pas...

- Récitals des Gaillards d'Avant (Chants de marins) : samedis 15 et 29 juillet, 12 et 26 août de 11h à 12h, marché de Préfailles.
- Animation de sensibilisation sur la gestion des déchets : mercredis 12 juillet et 9 août, marché de Préfailles (Pornic Agglo)
- Yoga du lundi au samedi de 9h à 10h30 : du 10 au 27 juillet, du 21 juillet au 5 août, du 14 au 26 août, salle Multisport, rue de la Renaudière.
- Conférence-débat "Les Multiples visages du protestantisme" : dimanche 6 août, 14h, avec le pasteur Didier Vallée. Espace culturel.
- Stage de danse classique pour enfants et adolescents : du 14 au 19 août, salle Multisports.
  Renseignements et inscriptions : atelier.danse.classique@gmail.com

Préfailles information | Prefgram | Préfailles

Préfailles

Les services à la population, la mobilité – transport,

LES SERVICES À LA POPULATION

Gérard NADEAU
2ème adjoint au Maire, en charge des Services à la population

PRÉFAILLES PROTÉGÉE : LA VIDÉO-PROTECTION

16 caméras de vidéo-protection viennent d'être installées avec l'accord du Préfet en centre-bourg (notamment avenue de la Plage Eric Tabarly, sur le site de l'Espace culturel et dans le haut de la Grande Rue). La vidéo-protection ce n'est pas de la vidéosurveillance qui peut filmer les espaces privés (grands magasins par exemple). La vidéo-protection enregistre uniquement **la vision de l'espace public.** À titre d'exemple les caméras ont occulté les terrasses des cafés et restaurants. Ces caméras sont très performantes et peuvent visionner un visage sans pour autant procéder à de la reconnaissance faciale. Les enregistrements sont conservés 30 jours et visionnés par le maire et le policier municipal en cas d'incivilité ou de délit et transmises alors à la gendarmerie.

BILAN OPÉRATION 2023

60 tonnes (7 de plus que l'an passé) **de chaussures** usagées et réutilisables ont été récupérées **du 20 mars au 1er avril sur plus de 1000 points de collectes,** ce qui représente un gain de 24.095 € pour l'Association Onco Plein Air. Un grand merci aux bénévoles, municipalités, écoles, entreprises et habitants du Grand Ouest de la France (Loire-Atlantique, Vendée, Maine-et-Loire, Morbihan, Finistère, Ille-et-Vilaine) qui participent chaque année à cette opération. « Toutes Pompes Dehors » a été lancée en 2001 dans le but de financer des semaines de vacances pour les enfants de l'AOPA soignés pour un cancer aux CHU de Nantes et d'Angers.

Une fois ramassées, les chaussures sont envoyées au Relais Atlantique qui les pèse et reverse à l'AOPA le montant correspondant. Le Relais Atlantique se charge ensuite de donner une deuxième vie aux chaussures. Elle les trie, fournissant ainsi un emploi à des personnes en situation d'exclusion, puis les redistribue par différents circuits. Les chaussures pourront alors, selon leur état, être revendues en France à prix très bas à des personnes aux faibles ressources, ou être proposées à l'export, recyclées, valorisées...

Les jeunes malades partiront à Saint-Jean-Montclar dans les Alpes-de-Haute-Provence du 20 au 27 août. Vous pourrez suivre leurs aventures sur le site internet de l'AOPA http://www.aopa-nantes.fr/.

LA MOBILITÉ - TRANSPORT

Dominique FERRON
Conseillère déléguée à la Mobilité et aux Transports

SE DÉPLACER L'ÉTÉ SUR L'AGGLO, C'EST FACILE !

LA NAVETTE ESTIVALE

reprend du service du 1er juillet au 31 août 2023. Comme l'an passé, elle fonctionne 7/7, soit 9 rotations par jour et dessert sur Préfailles les points d'arrêt suivants : les Gautries (Camping de la Pointe) – la Pointe Saint-Gildas – Plage de la Raize – Bourg de Préfailles – Port-Meleu. La navette estivale vient compléter l'offre de transport en commun pour faciliter l'accès aux plages, commerces, quartiers, communes avoisinantes et ainsi limiter l'usage de la voiture. C'est gratuit, profitez-en !

LE TRANSPORT À LA DEMANDE DANS LE PAYS DE RETZ

Lorsqu'il n'y a pas de ligne régulière pour être transporté à un rendez-vous administratif, médical ou autre, un véhicule ALEOP vient vous chercher à votre domicile et vous conduit à la destination de votre choix. C'est ce qui est appelé « le transport à demande ». Ce service de transport collectif permet de réaliser des déplacements ponctuels, de proximité et complète l'offre de transport du réseau.
L'accès à ce service, y compris pour les personnes en fauteuil roulant (véhicules adaptés et personnel formé) est possible pour un aller, un retour simple ou un aller/retour. Coût d'un ticket par trajet simple : 2,40 € plein tarif et 2,10 € par carnet de 10. Il est possible d'acheter sa place directement à bord des véhicules.
Pour en profiter : demander votre carte gratuite de transport en mairie - elle donne accès à un numéro de client - puis réservez par téléphone au plus tard la veille du déplacement du lundi au vendredi avant 16 h 30 au service transport à la demande de votre secteur.
Contact : tél. 09.69.39.40.44.

PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

Aides à l'achat et à la réparation d'un vélo
La Communauté d'agglomération renouvelle son aide en 2023 aux habitants de son territoire (résidents principaux et secondaires dont le référentiel social est inférieur ou égal à 1 200 € et dans la limite d'une aide par foyer). Elle **rembourse jusqu'à 400 € sur l'achat d'un vélo mécanique ou électrique et jusqu'à 50 € pour la réparation d'un vélo.**
Informations sur https://www.pornicagglo.fr/aidevelo/.

TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'enfance - jeunesse

Isabelle MAGNIER
Conseillère déléguée
Petite enfance, enfance, Jeunesse, activités sportives

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Élus le 20 octobre 2022 pour deux ans par leurs camarades Préfaillais de l'École des Petits Mousses, les 8 jeunes conseillers font honneur à leur statut en participant aux cérémonies officielles, comme celle du 8 mai dernier, rappelant la Victoire des Alliés sur l'ennemi Allemand en 1945. Ils étaient au cimetière en compagnie des leurs aînés et des anciens combattants de la section UNC La Plaine-Préfailles..

ÉCOLE

« L'année scolaire a été bien remplie pour les élèves de l'école « les Petits Mousses »

Le thème de l'année était le livre. La venue de Jack Koch illustrateur et de trois auteurs de livres pour enfants, Pierre Bertrand, Lucie Phan et Claire Lebourg, ainsi que la journée au moulin à papier du Liveau, leur ont permis de découvrir l'univers du livre de A à Z. La bibliothèque de l'école s'est enrichie de près de 400 livres, grâce au financement conjoint de la Mairie et de l'Education Nationale. L'école remercie les mamans d'élèves qui ont couverts tous ces livres.

Les élèves du CP au CM2 ont travaillé en arts plastique sur la chaise et ont intégré cet objet dans les danses travaillées avec Musique et Danse en Loire-Atlantique, qui vient dans l'école chaque année.

La Fête de l'école du vendredi 30 juin à l'Espace culturel, entre chaises et livres, aura été l'apogée de cette année scolaire.

Les activités habituelles se sont poursuivies : voile, natation, danse, tennis, avec 4 séances de cinéma en collaboration avec le cinéma l'Atlantique de Préfailles.

Les élèves de maternelle ont découvert les algues, grâce à l'association Echo-Nature, alors que les élèves de la GS au CM2 ont eu la grande chance de profiter d'une sortie à Nantes pour la «Folle journée», lors de laquelle ils ont découvert la musique classique.

L'Amicale des parents d'élèves a organisé plusieurs animations et ventes qui ont permis les sorties scolaires, l'achat de matériel de sport et pour la cour de récréation.

La nouvelle structure de jeux est arrivée dans la cour maternelle. Elle fait la joie de tous. Merci à la municipalité, à Monsieur le Maire et à ses adjoints et surtout à Madame Magnier, conseillère municipale déléguée à l'enfance, qui ont permis la réalisation de ce beau projet.

Madame Véronique Rabuteau a annoncé son départ à la retraite, non sans un pincement au cœur, après 13 belles années passées à l'école. Celle-ci est maintenant dans l'attente de la nomination d'une nouvelle personne à la direction.

L'Ecole des Petits Mousses souhaite un bel été à tous les enfants et leur donne rendez-vous le lundi 4 septembre pour une rentrée pleine de nouveautés.

AIDE AUX DEVOIRS : Pour la rentrée 2023-2024, l'École des Petits Mousses recherche des bénévoles pour accompagner l'aide aux devoirs. Renseignements en mairie.

ÉCOLE DE VOILE

Venez pratiquer votre sport nautique préféré sur le plan d'eau de la Pointe Saint-Gildas avec les moniteurs de l'École de voile municipale de Préfailles.

Du Lundi au vendredi matin ou après-midi pour enfants, ados et adultes :
– Série Optimist à partir de 6 ans,
– Catamaran à partir de 10 ans,
– Catamaran ados et adultes à partir de 13 ans.

Des nouveautés à l'École de voile et unique sur la côte de Jade :

- Des stages dériveurs pour adolescents et adultes en perfectionnement sur Laser ILCA, bateau olympique individuel.

Autre nouveauté :

- Des stages perfectionnement enfants/ados sur le Fun boat Open Bic à partir de 10 ans.

Et aussi :

- Balade en Kayak avec moniteur,

- Sortie en mer sur la Goélette à partir de 3 ans.

Le point location :

- Kayak, Paddle, Catamaran.

Contact. Tél. 06.79.53.25.10 ou edv@prefailles.fr. Réservations en ligne : www.ecoledevoileprefailles.fr.

CÉDRIC GENDRON PORTE HAUT LES COULEURS DE PRÉFAILLES

Du 27 au 29 mai, le Club nautique de la Cormorane à Saint-Michel-Chef-Chef recevait la classe 4000 (dériveurs de type skiff) dans le cadre du National 2023. 13 bateaux parmi les meilleurs équipages européens (dont 2 britanniques et 1 belge) ont rivalisé lors de ces 3 jours de régates. Le skipper Cédric Gendron, sponsorisé par sa commune de naissance avec une voile portant les couleurs de Préfailles, a remporté 5 des 10 courses au programme (il était associé à Anthony Scouarnec). Toutes nos félicitations aux deux champions.

L'action sociale

Pascalle CRUAUD
Conseillère déléguée aux Actions sociales

MARPA DE L'ESTRAN

Après 9 mois d'ouverture, tous les logements de la Marpa sont occupés. Ainsi, 24 résidents (bientôt 30 avec les 6 logements en cours de construction et déjà réservés) bénéficient d'un studio de 32 m² aménagé à leurs souhaits et composé d'une kitchenette, d'une salle d'eau et d'une terrasse extérieure.
L'équipe, composée de 8 agents, assure l'accompagnement des résidents dans une **ambiance conviviale et chaleureuse.** La Marpa offre à la personne âgée une possibilité de maintien à domicile et propose une gamme de services collectifs : restauration (petit-déjeuner, déjeuner et diner), animation, veille 24h/24, entretien du linge, ... Les familles peuvent disposer d'une chambre en location.
Au-delà du logement, **« la Marpa de l'Estran »** a pour vocation le maintien du lien social à un âge où l'isolement peut constituer un facteur d'aggravement de la dépendance. Les animations sont également ouvertes aux partenaires extérieurs et à tous les retraités du territoire pour maintenir un lien avec l'extérieur.
L'équipe est à disposition pour tout besoin d'information complémentaire au 02.55.52.01.40.

COURS INFORMATIQUE

Le Centre Communal d'Action Sociale recherche un bénévole pour donner des cours d'informatique aux seniors, selon disponibilités (sauf sur les périodes de vacances scolaires), à partir de septembre 2023. Vous avez des compétences dans ce domaine, vous souhaitez vous investir auprès des Préfaillais, n'hésitez pas à vous faire connaître à l'accueil de la mairie.

À L'HONNEUR

La municipalité remercie Monsieur Jean-Noël LE GUILLOU qui a œuvré gratuitement depuis 2017 à initier les seniors à l'informatique. Ce bénévole par ailleurs très actif auprès des Retz'Chauffeurs et de l'association Hirondelle s'est vu remettre la Médaille de la commune le 8 janvier dernier.

VOS SERVICES DE REPAS À DOMICILE

Vous voulez vous simplifiez la vie en vous faisant livrer vos repas à domicile ! Vous pouvez faire appel à l'association de « Portage de repas à domicile » de Pornic ou à l'une des deux entreprises intervenant sur le secteur DOMIRETZ au Clion-sur-Mer à Pornic ou DOMIREPAS de Saint-Gildas-des-Bois. Elles proposent tous les jours de l'année des menus variés et équilibrés, élaborés par leurs diététiciennes et préparés par leurs cuisiniers professionnels à partir de produits frais, de saison et de provenance locale. Retrouvez le plaisir d'une alimentation saine, adaptée à vos besoins.

Contacts :
PORTAGE DE REPAS À DOMICILE, tél. 02.40.82.55.72
DOMIRETZ, tél. 02.40.64.27.98
DOMIREPAS, tél. 02.40.19.68.67.

PLAN CANICULE

Avec l'arrivée de l'été et de la chaleur, il convient de prendre certaines précautions en cas de canicule (lorsqu'il fait très chaud la journée et que la température ne descend pas ou très peu la nuit et ce durant plusieurs jours). En période de canicule il est nécessaire de s'hydrater régulièrement, de rester au maximum dans un endroit frais et climatisé, de maintenir son logement à l'abri de la chaleur...

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-comprendre.asp.

En cas d'urgence, appelez le 15.

LE SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE

Le Département de Loire-Atlantique propose un service de téléassistance 7j/7j et 24h/24h dédié aux personnes âgées, handicapées ou isolées. Ce service permet de rester en sécurité au domicile grâce à un dispositif d'écoute et d'assistance. Chaque abonné dispose d'un boitier raccordé à une ligne téléphonique fixe. Une pression sur un déclencheur (médaillon ou montre) met la personne en relation avec le centre d'écoute téléassistance et permet de dialoguer sans décrocher le téléphone. Selon la nature de l'appel, les professionnels évaluent la situation et peuvent contacter ou faire intervenir les proches ou les services d'urgence. Le tarif est modulable en fonction des ressources. Il n'y a pas de conditions d'âge. La demande d'installation est à formuler auprès du CCAS de la commune.
Contact : Permanence le mardi matin de 9h30 à 12h. Sur rendez-vous uniquement au 02.40.21.60.37.

Handicap

- Des lieux d'accueil pour s'informer et connaitre ses droits : la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) de Saint-Herblain, tél. 02.28.09.40.50 ou Saint-Nazaire, tél. 02.49.77.41.21.
- Les Centres locaux d'information et de coordination (CLIC) vous renseignent sur les droits et les services dédiés aux personnes en situation de handicap.

Contact : CLIC Pornic Agglo Pays de Retz, ZAC de la Chaussée, 2 rue du Docteur Ange Guépin à Pornic. Tél. 02.40.39.80.40.

Bon à savoir

Collecte : ***« Faire un don de sang rend heureux, le recevoir est précieux. »***
Vendredi 11 août de 10h à 13h à l'Espace culturel. Organisation : Association pour le Don de sang bénévole de Pornic et ses environs. Informations : https://dondesang.efs.sante.fr/

La vie associative

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE PRÉFAILLES & ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT DE PRÉFAILLES

Petite Forêt du Futur à Préfailles

Quels sont les arbres qui s'acclimateront le mieux aux changements climatiques en cours et permettront de remplacer dans le futur proche les arbres présents dans le patrimoine arboré actuel de notre commune de bord de mer, Préfailles ?

C'est à ce défi que l'APP (Association des Propriétaires de Préfailles) et l'ASEP (Association de Sauvegarde de l'Environnement de Préfailles) avec la Commune de Préfailles se proposent de répondre en créant une petite forêt pédagogique sur un terrain de 5 000 m² mis à disposition par la municipalité.

Différentes espèces d'arbres, dont des fruitiers, des arbres mellifères et des plantes aromatiques (mellifères), seront plantées dans le cadre d'un conservatoire qui sera aussi un lieu de promenade, avec un parcours pédagogique expliquant les choix des nouvelles espèces.

Le projet plus détaillé sera présenté dans l'été lors des Assemblées Générales des associations APP et ASEP et une présentation aux habitants de Préfailles sera faite lors d'une réunion publique à l'automne.

Ce projet a été présenté dans le cadre d'un budget participatif lancé par le département de Loire-Atlantique. Les projets retenus seront ceux pour lesquels les habitants du département auront le plus voté, entre le 9 octobre et le 13 novembre 2023. Vous serez sollicité pour **voter et soutenir** ce projet, pour que nous puissions bénéficier d'un financement pour aménager cette petite forêt du futur.

La plantation des arbres est prévue pour l'automne 2024 et les habitants de Préfailles seront invités à cet évènement.

Vous pourrez suivre le déroulement du projet sur le site internet **www.foretdufutur.fr.**

Henri Joussellin (APP) et Christian du Colombier (ASEP)

ÉCOLE DE MUSIQUE ABACADA

Enseignement de la musique ouvert à tous, quel que soit le niveau de connaissance. Apprentissage des instruments : piano, violoncelle, accordéon, saxophone, guitare, basse, batterie ; possibilité, en fonction de l'expérience acquise, de participer à des ateliers de groupe rock ou jazz.

Contact. Président Christian MÖLLER, tél. 06.07.55.80.45, email : ecole.abacada@gmail.com.

CHORALE DE CHANTS DE MARINS « LES GAILLARDS D'AVANT »

La chorale de chants de marins fête ses 15 ans d'existence. Elle sera présente sur le marché les samedis 15 et 29 juillet, 12 et 26 août de 11h à 12h, ainsi qu'à la Fête du port le dimanche 6 août.

En 15 ans, les Gaillards d'Avant se sont forgés une solide réputation dans le milieu des chants de marins. Ils comptent 4 CD à leur actif. Outre Préfailles, leur port d'attache, ils ont chanté pour de nombreuses manifestations dans l'Ouest de la France. Le groupe comprend une vingtaine de chanteurs et musiciens (guitares, basse, accordéon). Vous souhaitez les rejoindre ? N'hésitez pas à les contacter : tél. 06.87.50.79.49 ou **lesgaillardsdavant@gmail.com.**

CLUB DES AMIS DE PRÉFAILLES

Situé 8 rue Sainte-Anne, le club vous accueille du 1er juillet au 31 août, jeunes et moins jeunes autour d'activités ludiques (rallye de Tonton Mimille, régate de Jean Marc, whist, bridge, méchoui, dîners, soirées…) et sportives (5 courts de tennis dont un en terre battue, tournois FFT, tennis de table, beach tennis…).

Les dates à retenir pour cet été :

- 2 tournois de tennis FFT du mardi 11 au jeudi 20 juillet et du vendredi 18 au samedi 26 août, Inscriptions par mail à **tournoi2023@clublesamisdeprefailles.com**

- Régate de Jean-Marc (avec le concours du Club de Voile de Préfailles) : lundi 14 août. Départ devant la Grande Plage en début d'après-midi (suivant coefficient de marée et météo). Inscriptions et remise des prix au Club. Inscriptions à **contact-cap@clubdesamisdeprefailles.com,** informations sur **http://regatedejeanmarc.free.fr/.**

Renseignements au 02.40.21.63.62.
Planning détaillé de l'actualité du club sur le site : **https://www.clubdesamisdeprefailles.com,**
Facebook : **https://www.facebook.com/ClubDesAmisDePrefailles/,**
et Instagram : **https://www.instagram.com/clubdesamisdeprefailles/.**

Le Club rend hommage à Bénédicte Duboux (à droite sur la photo), vice-présidente en charge des relations avec la FFT, décédée cet hiver, ici aux côtés de Christian Marcorelles, juge-arbitre des tournois depuis 10 ans.

LA VAGUE ÉCO CRÉATIVE

OUVERTURE de l'atelier boutique de la Vague Eco-Créative à la Patache, 11 Grande Rue.
Les créatrices et créateurs de la Vague vous font découvrir leur création et leur savoir-faire tout au long de l'été et vous proposent un programme d'ateliers créatifs pour adultes et enfants : Cyanotype, dessin, poterie, couture, peinture sur textile, Eco-Print, upcycling… Demandez le programme.
La création locale mise à l'honneur dans un lieu atypique !
Horaire d'ouverture en juillet et août : tous les jours de 10h à 13h et de 15h à 19h sauf dimanche après-midi.
Contact. Tél. 07.87.08.08.86, mail vague.eco.creative@gmail.com, site www.la-vague-eco-creative.fr.

CLUB DE VOILE DE PRÉFAILLES

Monsieur le Maire de Préfailles Claude CAUDAL, entouré de ses adjoints Serge BODY et Isabelle MAGNIER, et **le président du Club de Voile de Préfailles (CVP) François FOURET,** entouré des membres de son conseil d'administration, se sont retrouvés à la salle de convivialité du Centre Nautique de la Pointe Saint-Gildas, le samedi 21 avril à 11h pour la **signature de la convention liant le CVP et la Mairie. Monsieur Gildas GUGUEN, directeur général des services du Syndicat mixte des ports de Loire-Atlantique** était présent.

L'objet du CVP, dans la continuité de celui du CNSG et du CNDP, est de contribuer au développement de la voile à Préfailles en complément de l'école de voile municipale et d'y faire venir et revenir les jeunes Préfaillais.

Pour répondre aux besoins des « voileux », nous avons obtenu l'accord du Syndicat mixte des ports de Loire-Atlantique **d'installer un container, mis en place en avril,** permettant dès cette saison d'entreposer les matériels de chacun moyennant participation.

Le programme de l'été du CVP :

- **À partir du 20 juillet,** pots du jeudi en fin d'après-midi à la Pointe pour les adhérents et leurs amis ;
- **22 juillet :** Régate de dériveurs «Les 4 Heures de Préfailles» (1, 2 ou 3 manches), Remise des prix autour d'un apéritif avec le concours des Gaillards d'Avant ;
- **22 juillet :** Dîner d'inauguration des adhérents du CVP à la salle de convivialité du Centre Nautique ;
- **24 juillet à 21h :** Conférence « Navigateurs solitaires : les pionniers » par Denis LERAT (membre du Yacht Club Royal Old de Pornic) ; les navigateurs présentés lors de cette conférence seront : Joshua SLOCUM, Vito DUMAS (Argentin), Alain GERBAULT, Capitaine Franz ROMER (le 1er en 1928 à traverser l'Atlantique en Kayac), Jacques-Yves LE TOUMELIN. Espace culturel. Gratuit, ouverture des portes à 20h30.
- **11 août :** Raid nautique déguisé à rame sur le thème du Brésil. Deux départs à 10h de l'Anse du Sud et de Port-Meleu, remise des prix à 16h Grande Plage (réservé aux adhérents et leurs amis) ;
- **14 août :** Régate de Jean-Marc organisée par le Club des Amis de Préfailles avec le concours du CVP ;
- **20 août :** Régate d'habitables le "Trophée des Côtes Préfaillaises".

Rejoignez-nous sur Hello Asso. Votre carte d'adhérent vous sera envoyée en retour : **https://www.helloasso.com/associations/club-de-voile-de-prefailles/adhesions/adhesion-cvp-2023.**

Le Conseil d'Administration du CVP

NOUVEAU : bienvenue aux AMIS DE L'ANCRE

L'Ancre Préfaillaise devient « Les Amis de l'Ancre » et se recentre sur l'activité animation du port : concours de pêche à la dorade le samedi 15 juillet 2023 et à la seiche le samedi 19 août 2023. L'association sera présente également à la Fête du port le 6 août 2023 à la Pointe Saint-Gildas où elle proposera : sardinade, bar, promenades en bateaux.

Le rendez-vous mensuel du 1er vendredi du mois est conservé pour les usagers du port autour du verre de l'amitié.

Contact. lesamisdelancre@gmail.com.

PÉTANQUE PRÉFAILLAISE

Découverte : Du 6 juillet au 31 août 2023, formation technique gratuite à destination des jeunes et moins jeunes (à partir de 10 ans), tous les jeudis de 14h à 17h sur la cimaise de l'avenue de la Plage Eric Tabarly. Des petits tournois seront organisés permettant de tester sa technique ! Le matériel sera fourni par le club. Renseignements et inscriptions à **franck.chevillard44@gmail.com.**

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE L'ÉTÉ

- **Samedi 8 juillet à 10h30 :**
  Association syndic Résidence Saint-Gildas (salle annexe Espace culturel)
- **Dimanche 30 juillet à 10h :**
  Association syndic Le Hameau du Bois Roux (salle annexe Espace culturel)
- **Jeudi 3 août à 18h30 :**
  Association de copropriétaires et des amis des « communs » de Préfailles (salle annexe Espace culturel)
- **Samedi 5 août à 10h :**
  Association des propriétaires de terrains de loisirs de la Côte de Jade (Grande salle Espace culturel)
- **Lundi 7 août à 10h** :
  Association syndic Résidence Marine (salle annexe Espace culturel)
- **Mardi 8 août à 10h :**
  Association de Sauvegarde de l'Environnement de Préfailles (Grande salle Espace culturel)
- **Jeudi 10 août à 10h :**
  Association des Propriétaires de Préfailles (Grande salle Espace culturel)
- **Jeudi 10 août à 18h30** :
  Association des Amis du Sémaphore (Grande salle Espace culturel)
- **Vendredi 18 août à 18h30 :**
  Les Amis de l'Ancre (salle du Centre nautique)

OCEANE FOOTBALL CLUB

Depuis 1995, le club représente auprès des instances de football, les communes de Préfailles, La Plaine-sur-Mer et Saint-Michel-Chef-Chef.

Avec le nouveau Conseil d'Administration, nous avons aujourd'hui hérité de belles infrastructures au complexe sportif de la Viauderie et de bénévoles exemplaires. Complété d'un staff sportif diplômé, dont 3 BMF (Brevet de Moniteur de Football), le projet établi favorise la progression de nos jeunes en prenant plaisir à jouer.

Les épreuves sportives de l'année (outre les championnats) :

- Tournoi annuel des vacances de février en catégories U8-U9
- Tournoi annuel du 1er mai en catégories U11-U13
- Tournoi en catégorie U15 les 20 et 21 mai dernier (1ère édition)
- Stages de football pour les catégories U8 à U15 pendant les vacances scolaires

Les manifestations festives :

- Vide-grenier annuel des loisirs organisé le dernier dimanche de mai
- 2 fêtes de la moule le 15 juillet et le 12 août sur la place du marché de Tharon
- Réalisation d'un carnet annuel des marées avec l'agenda des seniors, des photos et nos partenaires... (gratuit au club house)

Pour l'organisation de ces événements, le club a besoin de bénévoles :

- Accompagnant(e)s, pour les séances d'entrainement en semaine
- Parents, pour accompagner les jeunes les week-ends de match et plateau
- Serveur(euse)s, pour rejoindre le planning du bar le week-end (1 à 2 fois par an)
- Arbitres dont la formation, la tenue et les indemnités kilométriques sont pris en charge par le club
- Aides aux montages des stands, à l'entretien du matériel et aux services aux différents stands (5 fois par an)

Avec l'équipe en place, nous aurons plaisir à intégrer les nouveaux arrivants aux valeurs du club : respect, plaisir, rigueur, convivialité.

Pour votre accueil, merci de nous envoyer vos coordonnées à : **oceanefc.secretariat@gmail.com.**

Suivez l'actualité du club sur **https://oceanefc44.footeo.com.**

A bientôt,

Le président Stéphane Chesneau

TENNIS DE TABLE PRÉFAILLAIS

Après un premier tournoi amical réussi proposé pendant les vacances de printemps, le Club de Tennis de Table Préfaillais invite les pongistes à participer au **tournoi d'été** qui se déroulera le **samedi 22 juillet** à partir de 18h30 à l'Espace culturel.

Conditions : tournoi gratuit ouvert à tous (licenciés, non licenciés, hommes, femmes et jeunes de 12 à 15 ans) dans la limite de 32 joueurs. Inscriptions jusqu'au 18 juillet par mail à **ttp44770@gmail.com**, par SMS ou téléphone au 07.82.49.05.18. Renseignements complémentaires par mail.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Dimanche 3 septembre 2023

De 9h à 13h, Espace culturel
(Accueil des nouveaux résidents à 12h)

Reprise des activités associatives dans les salles communales à compter du lundi 4 septembre 2023.

Toutes les associations préfaillaises, classées par catégories culturelles, de loisirs, sportives, de vie locale,

sont à retrouver sur le site de la commune www.prefailles.fr

et sur l'application mobile « Préfailles » (disponible sur App Store et Google Play)

Les informations pratiques

Obtention d'une carte grise et d'un permis de conduire

Depuis le 6 novembre 2017, les demandes se font uniquement en ligne. Pour cela, un compte est à créer sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés).

Carte d'identité et passeport

Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement pour la prise d'empreintes. La mairie de Préfailles **ne dispose pas** de station d'enregistrement et ne peut donc pas prendre vos demandes.

Attention, dans la majorité des cas, une prise de rendez-vous au préalable est à effectuer auprès de la mairie (les délais sont variables en fonction des mairies).

À savoir : pour faciliter la démarche et ne pas avoir à compléter le formulaire type (disponible à la mairie de Préfailles), vous pouvez effectuer votre pré-demande par internet sur le site de l'ANTS.

Pour rappel, un acte de naissance, de mariage ou de décès est à demander à la mairie du lieu où l'évènement s'est déroulé.

Mairies disposant de la station d'enregistrement (liste non exhaustive) : Pornic, Saint-Brévin, Saint-Père-en-Retz, Saint-Nazaire, Nantes, Saint-Michel-Chef-Chef...

CITOYEN RESPONSABLE

Bruit

Les particuliers peuvent effectuer des travaux de bricolage et de jardinage à leur domicile aux jours et horaires autorisés comme indiqué ci-après :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 17h,
- Interdiction les dimanches et jours fériés.

Élagage

En bordure des rues, chacun est tenu d'élaguer les branches d'arbres et de haies pour permettre le passage des piétons et assurer une bonne visibilité. De même, les fils des réseaux électriques et téléphoniques doivent être dégagés de toutes branches.

Débroussaillage

Afin de limiter au maximum les risques de propagation d'incendie et de la vermine, les propriétaires de terrains sont tenus de les nettoyer (fauchage, débroussaillage). Les autorités peuvent intervenir d'office.

Feux

En tout endroit de la commune, les feux dans les jardins sont strictement interdits.

ORDURES MÉNAGÈRES

En juillet et août, le ramassage des ordures ménagères s'effectue le mardi et le samedi matin ; la collecte des emballages légers (poubelle couvercle jaune) a lieu le mardi des semaines impaires du calendrier. Les poubelles sont à sortir en bordure de rue, la veille au soir du ramassage ; elles doivent ensuite être rangées dans les propriétés.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Les containers installés sur l'aire de pique-nique du Plateau de la Chapelle sont réservés exclusivement aux touristes.

Contact : Tout renseignement auprès de la Communauté d'agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz » au 02.51.74.28.10 ou **www.pornicagglo.fr.**

DÉCHÈTERIES

La Génière à La Plaine-sur-Mer : ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

La Blavetière à Pornic : ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Il existe deux autres déchèteries : « Les Merles » à La Bernerie-en-Retz et « La Tartinière » à Chaumes-en-Retz (Arthon-en-Retz).

Déchets interdits : ordures ménagères, médicaments, déchets hospitaliers et d'activités de soins, pneus, produits explosifs, inflammables ou radioactifs, produits toxiques ou dangereux, corrosifs ou instables, bouteilles de gaz, cadavres d'animaux. Liste non limitative ; tout dépôt pouvant risquer par sa nature ou ses dimensions de provoquer un risque particulier peut être refusé.

INFOS + merci de respecter les consignes du gardien, lors de votre passage ; tout dépôt aux abords d'une déchèterie est considéré comme un dépôt sauvage et passible d'une amende de classe 5 s'élevant à 135 € minimum.

Contact : Tout renseignement auprès de la Communauté d'agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz » au 02.51.74.28.10 ou **www.pornicagglo.fr.**

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants ménagers en porte à porte s'effectue une fois par an au printemps, sur inscription préalable en mars auprès du Service Environnement de la Communauté d'agglomération « Pornic agglo Pays de Retz » au 02.51.74.28.10 (la date exacte du ramassage est donnée au moment de l'inscription).

Sont considérés comme encombrants ménagers : fauteuils, canapés, sommiers, bureaux... mobilier en général et les déchets d'équipements électriques et électroniques (télévisions, frigos, fours, ordinateurs, gazinières...). Certains encombrants ne sont pas collectés : déblais, gravats (dont sanitaires), déchets végétaux et fermentescibles, déchets dangereux, pneus.

ANIMAUX : RÉGLEMENTATION

- Il est interdit de laisser un animal errer en tout point de la voie publique,
- Il est interdit d'abandonner un animal dans l'espace public,
- Les chiens sont interdits sur les plages et doivent être tenus en laisse.

JOURS DE MARCHÉ

Marchés de jours : toute l'année, les mercredis et samedis de 9h à 13h, place du Marché et également sur l'avenue de la Plage Eric Tabarly en juillet et août.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les garçons et filles doivent se faire recenser entre la date de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Si vous êtes domiciliés sur la commune, nés en juin, juillet, août et septembre 2007, vous êtes concernés. Se présenter en mairie muni du livret de famille. Cet acte est indispensable pour prétendre à passer examens, concours, permis de conduire... et se faire inscrire automatiquement sur la liste électorale à vos 18 ans. Plus d'information sur **www.defense.gouv.fr/jdc** et sur l'application mobile « Ma JDC » (Journée Défense et Citoyenneté), téléchargeable gratuitement sur smartphone.

STATIONNEMENT « ZONE BLEUE »

La zone est **opérationnelle** dans le centre de Préfailles **du 1er juillet au 31 août** de 9h à 12h et de 14h à 18h (sauf le dimanche et jours fériés). Durée du stationnement autorisé : 1 heure. Présence du disque obligatoire (à disposition en mairie, dans la limite du stock disponible).

ATTENTION : à partir de cet été, une partie du parking de la Poste de la Grande Rue (face au Bureau d'information touristique) est en zone bleue.

Ce dispositif ne s'applique pas aux emplacements réservés aux véhicules de personnes handicapées ou à mobilité réduite qui doivent avoir leur macaron « GIG » ou « GIC » apposé sur le pare-brise.

Des emplacements minutes sont également proposés dans la Grande Rue. Durée d'arrêt autorisé : 15 minutes.

NOUVEAUTÉ : CIRCULATION CENTRE-BOURG

- **Zone 20 km/h :** Grande Rue, rue de la Mairie, rue Chauvet, rue du Haut-Préfailles, place du Marché. Merci de respecter cette réglementation.
- **Interdiction de stationnement** en juillet et août sur les places de parking situées entre le salon de coiffure et la mairie, soit entre les numéros 27 et 17 de la Grande Rue.

RAPPEL : il est interdit de descendre la Grande Rue à vélo.

AIRES DE CAMPING-CARS

Les deux aires de camping-cars des Pinettes (Pointe Saint-Gildas) et de Biochon (Côte sauvage), ainsi que la borne de services (entrée de Préfailles, rue de la Prée) sont gérées par la société Camping Car Park de Pornic. **Renseignements au 01.83.64.69.21 (Centre d'appel).**

BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Une borne de recharge est à disposition place du Marché (dans le prolongement des restaurants en allant vers la chapelle). Engagé en faveur de la mobilité propre et décarbonée, le Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique a développé dès 2016 le plus grand réseau public de recharge pour véhicules électriques en Loire-Atlantique. Le réseau compte plus de 200 bornes de recharge réparties sur le département. Informations : **www.sydela.fr.**

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les inscriptions pour les transports scolaires du réseau régional Aléop se font en ligne sur internet, ouvertes jusqu'au 18 juillet, pour l'année scolaire 2023-2024. Les cartes de transport scolaire seront adressées directement aux familles à la fin du mois d'août à leur domicile pour les nouveaux élèves ; pour ceux déjà inscrits, leur carte sera réactivée. En cas de perte, prévenir immédiatement « Pornic Agglo Pays de Retz », afin de la désactiver.

Modalités : le formulaire d'abonnement est à renseigner sur le portail d'inscription **https://aleop.paysdelaloire.fr/inscription-aux-transports-scolaires.**

PLAN TOURISTIQUE DE LA COMMUNE

La nouvelle édition papier est parue. Vous pouvez vous le procurer en mairie et au Bureau d'information touristique.

Prévention – sécurité

LA GENDARMERIE VOUS INFORME

Les dispositifs «tranquillité vacances» et «tranquillité entreprises»

Les dispositifs «tranquillité vacances» et «tranquillité entreprises» vous permettent de signaler à la brigade de gendarmerie la plus proche votre absence à votre domicile et la fermeture de votre entreprise. En vous présentant à la brigade, les gendarmes vous solliciteront pour connaître les modalités de votre absence (adresse du domicile ou de l'entreprise inoccupée - identité des résidents - numéro de téléphone - date de départ et de retour). Une fois ces éléments confiés, les gendarmes feront montre d'une attention particulière à l'égard de votre domicile ou de votre entreprise, en vérifiant régulièrement, de jour comme de nuit, que celui-ci ou celle-ci ne fasse pas l'objet de méfait (vol avec effraction - dégradation).

Participation citoyenne, « devenir acteur de sa sécurité »

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche :

- Établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- Accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- Renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinage.

Pivot en matière de prévention au sein de sa commune, le maire joue un rôle majeur dans la mise en place (signature d'un protocole) et le suivi de ce dispositif.

Vous souhaitez devenir référent sur votre secteur, contactez votre gendarmerie.

BILAN :

Depuis la mise en place de cette opération sur la commune de Préfailles, une baisse significative de la délinquance générale a été observée. Un grand merci aux 86 foyers préfaillais inscrits à la « participation citoyenne » ; ils sont acteurs de la sécurité sur notre territoire.

L'application «STOP CAMBRIOLAGES»

L'application pour smartphones « STOP CAMBRIOLAGES » est désormais disponible pour le département de la Loire-Atlantique. L'application est téléchargeable pour la plupart des smartphones (Android et IOS). Gratuite et simple d'utilisation, elle s'inscrit dans une démarche préventive relative à la lutte contre les cambriolages.

Elle répond à différents objectifs :

- Vous alerter en temps réel par l'envoi de notifications,
- Vous informer sur les phénomènes de grande envergure,
- Fournir des conseils de préventions à destination des particuliers et des professionnels,
- Vous guider en cas de méfait,
- Faciliter les inscriptions aux opérations « tranquillité vacances ».

Les alertes transmises sur vos smartphones sous forme de notification « push « sont rédigées par un officier de gendarmerie, spécialisé dans le domaine de la prévention. Elles ont pour objectif de prévenir les utilisateurs d'un risque potentiel et précis (activité visée, zone géographique touchée).

Un référent sûreté à votre service

Chaque groupement de gendarmerie départementale dispose d'un référent sûreté, reconnu en organisation et placé directement auprès du commandant de groupement. Exerçant sa mission à plein temps, il est secondé par un ou plusieurs référents sûreté. Il agit quotidiennement au profit des collectivités territoriales, des entreprises et des particuliers afin de leur apporter une expertise et des conseils en matière de prévention technique de la malveillance.

UTILE. Tous ces services sont GRATUITS. Tout renseignement auprès de la brigade de gendarmerie de Pornic au 02.40.82.00.29.

Vos services publics

LES HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

Le matin : du lundi au samedi de 9h à 12h
Fermée les après-midi
Adresse : 17 Grande Rue
Tél. 02.40.21.60.37 – Fax. 02.40.64.55.15 – Courriel mairie@prefailles.fr
Site internet : www.prefailles.fr.

POLICE MUNICIPALE

Le bureau de la police municipale est accessible directement au public, depuis le parvis de la mairie, à droite de la salle du Conseil municipal. Permanence le mardi matin de 10h à 12h. Tél. 06.88.16.19.62.
N° de téléphone des deux ASVP : 06.89.01.08.26 et 07.87.00.51.94.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le matin : du lundi au samedi de 9h à 12h
L'agence postale est située dans les locaux de la mairie. Tél. 02.40.64.98.07

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Ouvertures :
En semaine, du lundi 3 juillet au samedi 26 août de 9h30 à 13h et de 15h à 18h30
Le dimanche matin et les jours fériés (14 juillet - 15 août) de 9h à 13h
Adresse : 29 Grande Rue – Tél. 02.40.21.62.22 ou 02.40.82.04.40
Courriel **prefailles@pornic.com**. Site internet : **www.pornic.com.**
Billetterie à tarifs préférentiels pour divers sites touristiques de la région, Visitez malin !

POSTES DE SECOURS SUR LES PLAGES

Ouverture du 1er juillet au 30 août, de 11h30 à 13h15 et 15h30 à 19h (l'après-midi seulement le 1er juillet).

- ► Port-Meleu, tél. 06.08.22.67.33.
- ► Grande Plage, tél. 06.45.48.72.76.
- ► Anse du Sud, tél. 06.45.61.02.27.

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

À disposition à côté de la mairie, 17 Grande Rue,
+ Point retrait au Grand Bazar (Crédit Agricole et Crédit Mutuel).

CENTRE NAUTIQUE, LA POINTE SAINT-GILDAS AVEC :

- LA CAPITAINERIE DU PORT
(gérée par le Syndicat mixte des ports de Loire-Atlantique)
Courriel : **prefailles@ports.loire-atlantique.fr**
Site internet : **https://lesportsdeloireatlantique.fr/**

- L'ÉCOLE DE VOILE est un service géré par la commune de Préfailles

- LA SALLE DE CONVIVIALITÉ DU CENTRE NAUTIQUE est ouverte à la location des particuliers, toute l'année (selon disponibilités). Elle peut accueillir jusqu'à 69 personnes assises. Se renseigner en mairie.

Services Religieux

Paroisse Saint-Gildas de la mer
Messe dominicale, le dimanche à 9h30 et à compter du 8 juillet et jusqu'à la fin août à 9h30 et 11h, chapelle de Préfailles.
Dimanche 6 août à 11h, messe en plein air à la Pointe Saint-Gildas, à l'occasion de la Fête du port (messe de 9h30 supprimée).
Toute information auprès de la Maison paroissiale à La Plaine-sur-Mer, courriel **saintgildasdela-mer@gmail.com**, site internet **www.paroisses-cote-de-jade.fr.**

Église protestante unie de Loire-Atlantique, Communauté de Préfailles
Culte protestant, tous les dimanches du 16 juillet au 20 août à 11h, Espace culturel, square Michel Debré (sous réserve de modification du lieu). Garderie d'enfants.
Journée de Rencontre, dimanche 6 août à l'Espace culturel :
11h, culte, garderie pour les enfants ;
12h30, repas (sur inscription) ;
14h, table-ronde : « Les multiples visages du protestantisme ». Emergeant dans l'Europe du XVIe siècle, le protestantisme se manifeste aujourd'hui en France par de multiples courants singuliers et fructueux.
Renseignements et inscriptions au 06.83.51.43.82.

Les établissements culturels et de loisirs *

BIBLIOTHÈQUE

Elle est gérée par l'association « Bibliothèque de Préfailles ».
En saison (juillet et août) :
Ouverture tous les matins de 10h30 à 12h (sauf le dimanche et les jours fériés),
Et le samedi de 17h30 à 18h30.
Animations gratuites et ouvertes à tous.
Renseignements et inscriptions à la bibliothèque.
Adresse : 2 rue de la Mairie
Tél. 09.52.56.82.20 – Courriel **biblioprefailles@free.fr**
Site Internet : **http://biblioprefailles.jimdo.com/**

SÉMAPHORE DE LA POINTE SAINT-GILDAS

Les secrets des phares se dévoilent à vous
Connaissez-vous le Sémaphore de la Pointe Saint-Gildas ? À la fois musée, lieu de mémoire, d'exposition et de rencontres, ce bâtiment emblématique géré par Pornic agglo Pays de Retz est ouvert au public d'avril à octobre.

En saison :
Ouverture tous les jours de 10h à 13h et de 14h30 à 19h
Adresse : La Pointe Saint-Gildas - Tél. 02.40.21.01.21
Courriel **semaphore@pornicagglo.fr**
Site Internet **www.pornicagglo.fr**

La médaille touristique de la Monnaie de Paris à l'effigie du Sémaphore de la Pointe Saint-Gildas est en vente à l'Espace muséographique au prix de 2 €.

Le musée
En passant les portes du Sémaphore, vous découvrirez un parcours muséographique agrémenté de plusieurs films, présentant l'histoire des sémaphores, le balisage maritime, la vie des gardiens de phare. Ne manquez pas, au deuxième étage, le panorama sur la baie de Bourgneuf et l'estuaire de la Loire.

L'exposition temporaire :
« Les pêcheries, reflets d'hier et d'aujourd'hui »

Sur l'océan, dans la Loire et les étiers, elles ponctuent le paysage, participent à son identité et son attrait. Ici, nous les nommons pêcheries, ailleurs ce sont des carrelets. Posées sur un rocher ou s'avançant sur l'estran, elles sont soumises à la force des éléments ou à l'oubli des hommes, qui les laissent dépérir. D'autres familles, au contraire, transmettent avec ces cabanes des traditions d'art de vivre, d'amitié et d'échanges de savoirs.
Exposition temporaire gratuite. Ouverture tous les jours de 10h à 13h et de 14h30 à 19h au musée du Sémaphore à la Pointe Saint-Gildas. Renseignements au 02.40.21.01.21.
Au rez-de-chaussée, profitez de l'exposition gratuite sur les pêcheries.

Les nocturnes

Deux conférences gratuites sont proposées :

- **Mercredi 19 juillet : « Les marées, la Lune et le Soleil »** par Thérèse PORCHER de l'association d'astronomie ORION ADACV. Quels rôles jouent la Terre, la Lune et le Soleil dans ce mouvement de l'eau se reproduisant deux fois par jour sur nos côtes ? Et pourquoi y-a-t-il un décalage de 25 mn d'une marée à l'autre ? Finalement, c'est simple... ou presque !
- **Mercredi 9 août : « Les pêcheries »** par Michel BACONNAIS, historien. Ces frêles cabanes perchées au-dessus de l'océan jalonnent notre littoral et façonnent son identité patrimoniale. Charmants témoins du temps qui passe et de l'évolution de la société, elles passionnent et émerveillent les promeneurs. Découvrez leur histoire.

Horaire : début à 20h30, sur réservation au 02.40.21.01.21 ou **semaphore@pornicagglo.fr**. Prix d'une entrée au Sémaphore (visite du musée incluse).

Et aussi...

* Cinéma l'Atlantique, Grande Rue

Géré par l'association Saint-Etienne.
Programme disponible dans les commerces.
Site internet : **https://sites.google.com/site/cineprefailles/**

* Manège, trampoline, pêche aux canards sur le haut de la Grande plage *(en été)*

* Activités pour les jeunes *(toute l'année)*

Aire de jeux à côté de la Grande plage (près du parking, démarrage de la corniche du Pilier). Accès libre et gratuit sous la responsabilité des usagers et des parents d'enfants mineurs.

* **Pétanque,** parties amicales en doublette, plateau de la Chapelle le vendredi du 14 juillet au 25 août à partir de 14h (inscription à partir de 13h sur place, 5 € par participant, lot pour tous).

* **Voitures rétro :** rassemblement le 3ème dimanche du mois de 10h à 12h, place du Marché.

* **LIVRES**

Plusieurs auteurs ont récemment mis Préfailles à l'honneur dans leurs ouvrages :

romans, livres historiques, environnementaux, culturels. Ils contribuent à la notoriété de la station balnéaire, bien au-delà de notre territoire. Vous les trouverez en vente dans divers commerces de la commune.

- **« Souterrains sans retour à Préfailles »** (roman) de Marc Billaut (18 €)
- **« Un été préfaillais »** (roman) de Pascal Leray (17 €)
- **« Carnet de la Côte de Jade »** (flâneries illustrées) de Benoît Lesne (19,90 €)

- **« Préfailles, balade en images dans le temps »** (histoire, à travers d'anciennes cartes postales) de Patrick de La Besnardière (30 €)
- **« 1957-2020, le Club "Les Amis de Préfailles"** (histoire d'une institution) (20 €)

Sont toujours à la vente au Bureau d'information touristique :
- ***« Les Couleurs de Préfailles » (histoire des peintres)*** de Jean-Loup Massignon (23 €)
- ***« L'histoire de Préfailles »,*** Chronologie de la naissance de la commune et de son développement (4 €)

Et
- ***« Grandes vacances sur la Côte de Jade »*** de Marc Guitteny est toujours en vente en mairie (fin de stock, 30 €)

Communication Animations

Henri FULTON
Conseiller délégué aux Actions culturelles, Animation, Communication

LE STUDIO MÉDIA

Dans le programme de réaménagement du centre bourg, la « Maison Vaillant » est appelée à devenir la « Maison Préfaillaise ». Ce bâtiment, restructuré, abritera différentes permanences dont l'Enfant Bleu ou la Mission Locale* mais surtout un « Studio média ».

L'idée est de permettre (par l'initiation à la pratique) la réalisation de reportages radio et tv et de la rédaction d'articles de presse qui seront ensuite diffusés sous forme de podcasts et d'un magazine papier.

Cette activité destinée, au début aux ados, sera étendue aux plus anciens, inactifs ou actifs, créant ainsi une mixité intergénérationnelle et une ouverture pour chacun sur différents sujets comme le sport, la nature, l'économie, la culture sous toutes ses formes, etc... les uns et les autres apportant leur expérience et leur vécu.

Une sélection des sujets réalisés en podcasts fera également l'objet d'un « traitement » écrit avec les bénéfices apportés par la langue écrite.

Nous n'avons pas attendu l'inauguration de la « Maison Préfaillaise » pour commencer à travailler avec une équipe d'une dizaine de jeunes reporters. Deux ateliers ont eu lieu depuis avril animés par des journalistes – Véronique Auger *(photo)* et Jules de Kiss et avec la participation de Jade FM. Nous profitons de ces quelques lignes pour les remercier tous pour leur engagement.

C'est au cours d'un de ces ateliers qu'ils ont choisi de s'identifier comme Studio Pref.' Un troisième atelier, animé par William Malatrat - acteur et professeur de théâtre – est prévu en cette fin d'année scolaire, thème : la posture, l'intonation et le verbe.

Le premier exercice grandeur nature a eu lieu à l'occasion de la 10ème édition de Jazz à Pref,' d'autres seront organisés à partir de septembre.

** La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes pour leur apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé.*

DESCENTE EN CAISSE À SAVON

Après une première édition très réussie qui a rassemblé 22 bolides et plus de 2500 spectateurs, une nouvelle Descente en caisse à savon est prévue le dimanche 10 septembre en centre-ville. Vous souhaitez y participer ? Demandez le règlement et le bulletin d'inscription par mail à communication@prefailles.fr. Evénement ouvert aux jeunes à partir de 13 ans.

LES AUTRES GRANDS ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ

- **13 juillet :** La **Fête nationale** se fête la veille à Préfailles. 21h15, distribution de lampions pour les enfants sur le parvis de la mairie ; 22h, **retraite aux flambeaux** (défilé avec la batucada OLEADO) ; 23h, **feu d'artifice** sur la Grande Plage ; 23h20, **bal populaire** avec DJ, avenue de la Plage Eric Tabarly. Bar tenu par les sapeurs-pompiers volontaires de Préfailles.
- **6 août : Fête du port** à la Pointe Saint-Gildas de 10h à 18h30. **Marché artisanal** en extérieur, **Salon des écrivains de la mer** en salle (toute la journée), **Gerbe en mer** en hommage aux marins disparus (départ de la vedette SNSM à 10h), **Messe** en plein-air à 11h, **Sardinades** (avec les Amis de l'Ancre) à partir de 12h, **Chants de marins** avec les Gaillards d'Avant à 15h, **Démonstration de secours en mer** avec les chiens de Terre-Neuve de l'association ACSA d'Angers à 16h, Concert pop acoustique (variété française et internationale) à 17h15.
- **15 août : Corso fleuri** (défilé de chars, fanfares, groupes de danseurs) à partir de 21h. Départ de la Corniche du Pilier, puis remontée de l'avenue de la Plage Eric Tabarly, place du Marché, Grande Rue, rue de la Mairie, rue Chauvet, rue du Haut-Préfailles et retour place du Marché.
- **Du 16 au 19 août : Festival de théâtre amateur,** 4 soirs, 4 troupes, 4 pièces. Représentations à 21h à l'Espace culturel. Ouverture des portes à 20h30. Entrée libre dans la limite des places disponibles, participation au chapeau à la sortie. Vote du public, prix remis à l'issue de la dernière soirée.

Programme complet des manifestations en pages centrales de ce bulletin.

Suivez l'actualité communale sur le site internet www.prefailles.fr, sur la page Facebook https://www.facebook.com/prefaillesinformations, sur l'application mobile « Préfailles », disponible sur App. Store et Google Play.

LE RENDEZ-VOUS DE L'HÊTRE : 10 ANS, JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Il est devenu au fil des ans l'événement incontournable du Pays de Retz. Vous êtes plus de 2000 à visiter chaque été les expositions de peintures et sculptures dans les salles communales de la Grande Rue et plusieurs milliers à parcourir le circuit photographique qui, depuis l'an passé, s'exporte sur la commune voisine (cette année, de Port-aux-Goths à Préfailles au port de la Gravette à La Plaine-sur-Mer). Pour cette 10ème édition, le philosophe bouddhiste Matthieu Ricard, essayiste, peintre, photographe, présentera 3 clichés sur un triptyque qui sera présenté en centre-ville. Ne manquez pas ce rendez-vous au cours duquel vous pourrez voter pour désigner votre œuvre préférée dans chacune des catégories.

BON À SAVOIR : Parcours photographique littoral à découvrir du 4 juillet au 1er octobre. Expositions de peinture et sculpture dans les salles René Deffain (29 Grande Rue) et du Conseil municipal (17 Grande Rue) du 22 au 30 juillet.

NOUVEAUTÉ : LES NUITS DU VINYLE

En espérant que cela devienne un moment incontournable, la commune propose en juillet et en août un nouvel événement : Les Nuits du Vinyle. Animées par un groupe de DJ qui se connaissent depuis des années et qui seront ravis d'en accueillir de nouveau, cette animation propose : de 19h30 à 20h30 un atelier de scratch puis une suite de sets de Hip-hop, Trip-hop, Reggae & Tropical Bass & ViBes, Musiques du Monde, World Dew Disco, 90's To Dub Techno. Rendez-vous les samedi 29 juillet et 12 août.

VIVA O BRASIL

Chaque année, la commune de Préfailles met une culture ou un pays au premier plan. Après le Japon en 2022, elle a choisi d'honorer le Brésil en 2023. Diverses animations ont eu ou auront ce thème pour « fil rouge ». Ce fut le cas de la Fête du village du 24 juin. Ce le sera le 8 juillet avec la représentation théâtrale « Brazil, Trip & tongs » à 20h30 l'Espace culturel, le 13 juillet avec la présence de la batucada Oléado lors de la Marche aux lampions à 10h et du Feu d'artifice à 23h qui sera sonorisé de musiques brésiliennes...

Tribune

LE MOT DE LA MINORITÉ

En application de l'article 9 de la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux minoritaires.

Chères amies, chers amis,
La minorité du conseil reste mobilisée et travaille à la vie municipale.
À mi-mandat, il nous semble important d'avoir un peu de prospective et de proposer une vision « à long terme ». Tout d'abord, réjouissons-nous des réussites : dynamisation économique du centre-bourg, équilibre budgétaire, concrétisation de la MARPA...
Engageons-nous donc ensemble sur les questions pour les prochaines générations : contenir la circulation, proposer des solutions immobilières aux primo accédants, avancer le projet de Maison de santé, développer une attractivité auprès de nos plus jeunes...
Bel été ensoleillé à tous sur Préfailles.
Frédérique FEVE, Philippe SAULNIER, Thomas AUGIER DE MOUSSAC

RÉSIDENCE DE RETRAITE MÉDICALISÉE

Tél. 02 51 74 89 89
cg.acj@orange.fr

ACCUEIL CÔTE DE JADE

4, allée de la Piraudière
44770 LA PLAINE SUR MER

Pompes Funèbres GUERIN PORNIC

NANTES – REZÉ – SAINT NAZAIRE - COUËRON

LE CHOIX FUNÉRAIRE

« Maison Funéraire et Salle de Cérémonie Civile »

- Rue du Docteur Ange Guépin 02.40.82.68.88
- Place des Halles 02.40.82.68.30

24h/7j

AMBULANCES PACAUD

Agrément 4403259

TAXI • 7j/7 • Toutes distances

8 Grande Rue - 44770 PRÉFAILLES **02 40 21 60 29**

LA PLAINE/MER • THARON • ST MICHEL

ÉLECTRICITÉ PRÉFAILLAISE

S.A.R.L.

Successeur de FOUCHER Yannick

Électricité générale

Chauffage - Isolation - Ventilation
Neuf et Rénovation

3 rue du Dr Drouard - 44770 PRÉFAILLES

Tél. 02 40 21 61 00

Email : sarl.elecpref@orange.fr

Association
Portage de repas à domicile

Accessible à tous !

02 40 82 55 72

Mail : pornicrepas@orange.fr

ENTREPRISE DE BÂTIMENT

GOUGAUD CONSTRUCTIONS

GROS-ŒUVRE
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ

BÂTIMENTS COLLECTIFS, INDUSTRIELS ET LOTISSEMENTS

14, boulevard de l'Atlantique - 44510 Le Pouliguen

Tél. 02 40 42 10 32

contact@constructions.com

02 51 18 44 74

MENUISERIE CHARPENTE FOUCHER J.M.

NEUF • RENOVATION

Conception Fabrication
Agencement Intérieur et Extérieur
Terrasses

eurl.foucherjm@orange.fr • ZA rue du Dr Drouard - 44770 Préfailles

LTP environnement

Notre équipe de professionnels met ses compétences au service des collectivités, des industriels et des particuliers.

L'entreprise LTP Environnement intervient sur tout le territoire national pour réaliser des travaux d'assainissement, d'eau potable, d'eaux brutes, de réseaux incendie et divers.

Extension - renforcement - renouvellement

L'entreprise dispose de la certification 1552 pour le retrait de réseau en amiante.
L'entreprise fait partie des Canalisateurs de France

PA du Pont Beranger II - 3 Rue Alfred Nobel - 44680 St Hilaire de Chaléons • **Tél. 02 53 78 28 15**

CIVEL
DEPUIS 1885
www.civel.net
02 40 21 60 54
adm@civel.net
TOUS LES MÉTIERS DU BÂTIMENT RÉUNIS
Civel répond à toutes vos demandes de travaux : maçonnerie, menuiserie, couverture, charpente, ossature bois, isolation, carrelage, plomberie, fenêtre, volet, pergola, store...

BOUCARD STÉPHANE
• PLOMBERIE
• CHAUFFAGE
• COUVERTURE
• ZINGUERIE
• ÉNERGIES RENOUVELABLES
9, impasse des Fleurs
44770 La Plaine sur Mer
02 51 74 87 26
RGE ECO artisan
HANDIBAT
RGE QualiPac
www.boucard-plombier-couvreur.com

Intermarché SUPER
■ RAYON POISSONNERIE
Ouvert le dimanche matin
24/24
leDRIVE Intermarché
1 rue des Filets - 44770 LA PLAINE SUR MER - Tél. 02 40 21 00 52

au Jardin des Rêves
Imaginons ensemble votre jardin
CRÉATION et ENTRETIEN de JARDINS
Spécialisé dans la CRÉATION DE JARDINS
Clôture, terrasse, dallage, pavage, cour et allée, plantation et gazon, fontaine, terrassement, éclairage, cuisines d'été...

SHOWROOMS
Intérieur & extérieur

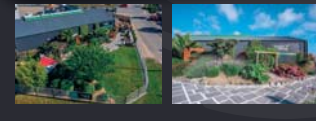

Visitez nos showroom
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
> 9h à 12h - 14h à 18h
Mercredi > 9h à 12h
www.aujardin-des-reves.com
02 40 21 11 28
La Plaine-sur-Mer

Stéphane MARINHO
MAÎTRE D'OEUVRE
construction, rénovation et agencement
06 99 44 74 88
s.marinho@constructions-renovations.fr
www.constructions-renovations.fr

Accompagnement personnalisé
• Conception de projet (cahier des charges, plans)
• Démarches administratives (montage et dépôt de dossiers)
• Consultation des entreprises • Suivi des travaux • Réception de chantier